

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10265

Samedi/Dimanche 13-14 Juillet 2024

*Le HCP revient sur les objectifs du Recensement
général de la population et de l'habitat*

Le pourquoi et le comment du RGPH 2024



Page 4

L'oppression en guise de discussion
*Le bâton comme seul argument
du gouvernement*



Page 3

Angleterre-Espagne
Les clés de la finale de l'Euro



Page 23

5^{ème} session du deuxième mandat de l'assemblée générale du CSEFRS

Présentation d'un rapport sur l'Atlas territorial du genre social et de l'enseignement

Actualité



Un rapport sur l'Atlas territorial du genre social et de l'enseignement a été présenté, mercredi, lors de la cinquième session du deuxième mandat de l'assemblée générale du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS).

Dans un communiqué, le Conseil indique que ce rapport comprend "des données précises sur les disparités en matière d'accès à l'enseignement entre les deux sexes à différents niveaux, en se focalisant notamment sur la dimension territoriale, et en mettant l'accent sur les

provinces et les communes qui nécessitent davantage d'efforts pour renforcer l'égalité dans l'accès à l'enseignement".

Cette session, présidée par le président du CSEFRS, Habib El Malki, a été marquée par la présentation d'un rapport élaboré par l'Instance nationale d'évaluation (INE) auprès du Conseil, sur "L'égalité des sexes dans et à travers le système éducatif", qui met l'accent sur le rôle que doit jouer "la nouvelle école" en tant que vecteur de changement, dans la promotion de la culture de l'égalité entre les hommes et les femmes.

La rencontre a été, également, l'oc-

casión de présenter le projet de rapport annuel relatif au bilan et aux perspectives d'action du Conseil au titre de l'année 2023, qui rend compte des différentes activités des missions consultatives, de proposition et d'évaluation du Conseil, ainsi que des principaux axes liés aux perspectives d'action dans les domaines de compétences du CSEFRS.

Après examen, le projet de rapport annuel du Conseil a été adopté à l'unanimité, en tenant compte de l'ensemble des observations et propositions présentées par les membres de l'assemblée générale du Conseil, qui seront intégrées

dans le rapport pour plus de précision et d'enrichissement, poursuit le communiqué.

Un exposé a également été présenté par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, concernant les résultats de la session ordinaire de l'examen national normalisé du baccalauréat et les mesures prises pour garantir le bon déroulement des épreuves, à la lumière des circonstances exceptionnelles de cette année.

Dans ce sens, les membres du Conseil ont salué les efforts consentis pour ce qui est des mesures procédurales et des techniques utilisées pour faciliter le déroulement des examens nationaux.

Ils ont également souligné l'intérêt qu'accorde le Conseil aux projets portés par le ministère, en particulier ceux relatifs aux programmes et cursus, au surpeuplement des classes, à la condition des personnes en situation de handicap, au statut, à l'intégration des contractuels dans la fonction publique, à la promotion professionnelle, aux écoles pionnières, et à l'accompagnement des élèves au-delà du baccalauréat, entre autres.

A cette occasion, ajoute la même source, Habib El Malki a souligné que "l'accompagnement de la réforme de l'éducation, à tous les niveaux, est l'une des priorités du Conseil depuis le début de son mandat, à travers le suivi des différents chantiers éducatifs et projets de réforme, et l'interaction avec les questions et nouveautés de la scène éducative, dans le plein respect des prérogatives constitutionnelles du Conseil".

La présidente du PARLASUR salue le rôle pionnier de SM le Roi dans la consécration des valeurs de tolérance

La présidente du Parlement de la Communauté économique des pays d'Amérique du Sud (PARLASUR), Fabiana Martín, a salué, jeudi à Marrakech, le rôle pionnier de SM le Roi Mohammed VI dans la consécration des valeurs de tolérance et l'instauration de la paix.

Intervenant lors du Forum parlementaire économique pour la région euro-méditerranéenne et du Golfe, initié dans la ville ocre par la Chambre des conseillers et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), Mme Martín a indiqué que l'engagement en faveur de la paix, base fondamentale de toute société qui se veut "juste" et "équitable", est une valeur qui doit être préservée et promue.

"Les conflits et les tensions auxquels le monde fait face nécessitent un engagement de l'ensemble des parties prenantes afin de les résoudre", a-t-elle insisté, mettant en évidence la nécessité d'un dialogue constructif, basé sur la diplomatie parlementaire, considérée comme "le seul moyen" pour faire face aux défis communs et établir une atmosphère de confiance et de respect mutuel.

Par ailleurs, la présidente du PARLA-

SUR a mis en avant les points communs et les défis économiques, sociaux et politiques partagés par la région méditerranéenne et la région du Golfe, d'une part, avec le MERCOSUR d'autre part, notant que cette situation nécessite un renforcement des liens entre les deux régions, à travers la création d'opportunités de commerce et d'investissement et en améliorant la compréhension et la coopération dans les domaines de la durabilité environnementale, de la technologie et de l'éducation.

Organisé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Forum parlementaire économique de Marrakech pour la région euro-méditerranéenne et du Golfe représente une opportunité idéale pour les parlementaires et les partenaires fondateurs de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée pour interagir avec les acteurs politiques et économiques des secteurs public et privé, ainsi qu'avec les milieux académiques et la société civile.

Cette deuxième édition traite deux thèmes principaux, à savoir "La transition vers l'énergie verte" et "Le soutien à l'entrepreneuriat et aux petites et moyennes entreprises dans ce processus".

Présentation d'un guide parlementaire pour la protection de la mer Méditerranée et de son littoral

Un guide parlementaire dédié à la protection de la mer Méditerranée et de son littoral a été présenté, jeudi en marge du 2ème Forum parlementaire économique de Marrakech pour la région euro-méditerranéenne et du Golfe.

Ce guide, destiné aux parlementaires en poste dans la région méditerranéenne et au sein du parlement européen, ainsi qu'au personnel qui les assiste dans l'exercice de leurs fonctions, combine un résumé analytique de la documentation du système du Programme des Nations unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) - Convention de Barcelone.

Il comprend également les textes de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, les décisions adoptées par les parties contractantes et certains éléments des obligations de communication (rapports de mise en œuvre), outre une étude documentaire sur les processus parlementaires, en s'appuyant sur les publications pertinentes du PNUE et d'autres ressources.

Ce document se compose de deux parties, la première porte sur une introduction didactique qui présente les dimensions juridiques et institutionnelles du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone, en offrant des informations essentielles et des ressources pour des recherches plus approfondies.

La deuxième partie, quant à elle, consiste en un manuel qui propose un ensemble de mesures que les parlementaires peuvent prendre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions essentielles.

Les recommandations non perspectives proposées par ce manuel sont conçues pour servir d'orientations, de conseils et de catalyseurs à des réflexions plus approfondies et à des efforts avancés par les parlementaires œuvrant dans le pourtour de la mer Méditerranée.

L'oppression en guise de discussion

Le bâton comme seul argument du gouvernement



Il semble que notre vénérable gouvernement ne sache parler que deux langages : ceux du bâton et de la dérobade.

Mercredi dernier, alors que les professionnels de la santé manifestaient pacifiquement à Rabat, l'Exécutif n'a rien trouvé de mieux que la répression pour les faire taire. Ce mouvement de protestation est intervenu après que les syndicats de la santé ont pris acte que l'ordre du jour du Conseil de gouvernement comprenait l'examen de projets de décret. Le premier porte sur l'application de certaines dispositions de la loi relative à la création des groupements sanitaires territoriaux, le deuxième est relatif à la mise en œuvre de la loi sur la création de l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé, tandis que le troisième concerne l'application de certaines dispositions de la loi relative à la création de l'Agence marocaine du sang et de ses dérivés.

Lors de leur intervention musclée, les forces de l'ordre ont eu recours à la force et aux canons à eau pour disperser les manifestants dont des médecins, des infirmiers et d'autres catégories de professionnels de la santé.

Le bureau central de la FDT a exprimé sa solidarité avec les professionnels de la santé, victimes de répression et de violence, dénonçant l'arrestation de plusieurs d'entre eux. « Nous dénonçons l'intervention violente et injustifiée qui a visé des manifestants pacifiques défendant les droits des salariés d'un secteur vital », a martelé la FDT dans un communiqué de presse, notant qu'elle a décidé d'envoyer des correspondances aux ministres de la Justice et de l'Intérieur ainsi qu'au CNDH.

En plus de la répression, le gouvernement excelle également dans l'utilisation de faux-fuyants pour se dérober à ses responsabilités. L'exemple le plus édifiant est l'attitude incompréhensible

de l'Exécutif face à la grève des étudiants en médecine et en pharmacie, qui dure depuis neuf mois. En plus des récents examens des facultés de médecine et de pharmacie boycottés par des milliers d'étudiants. Et quand les groupes de l'opposition, composés du Groupe socialiste-Opposition itihadie, du Groupe Haraki, du Groupe du Progrès et du Socialisme et du Groupement parlementaire du PJD, ont tenté d'interpeller le gouvernement sur cette crise qui perdure depuis des mois, ce dernier a fait une fois de plus preuve de son mépris pour le processus démocratique et le rôle constitutionnel du Parlement dans le contrôle de l'action gouvernementale en se murant dans un refus systématique de répondre à leurs demandes de discussion concernant des sujets d'intérêt public vital tels que la grève des étudiants en médecine.

Dans un communiqué parvenu à Libé, les groupes de l'opposition à la

Chambre des représentants soulignent « qu'ils ont, à maintes reprises, soumis des demandes de prise de parole sur des sujets urgents qu'ils estiment cruciaux et bénéfiques pour éclairer et informer l'opinion publique. Cependant, leurs requêtes ont été systématiquement écartées par le bureau de la Chambre qui ne les a même pas transmises au gouvernement ».

Ce mépris de l'institution parlementaire, en général, et des groupes de l'opposition, en particulier, et le refus systématique de répondre à leurs questions, leurs suggestions et même leurs propositions de lois, ne sont qu'une manifestation de l'hégémonie gouvernementale.

« Cet hégémonie au niveau parlementaire se manifeste par des pratiques qui brident le débat politique comme le dépôt de projets de loi à la dernière minute pour accélérer leur adoption sans être suffisamment discutés par les parlementaires », alors que le gouvernement dispose d'une majorité largement suffisante pour faire passer facilement ses projets, a relevé le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants Abderrahim Chahid, lors d'une conférence de presse organisée par le Groupe socialiste en juillet 2023. Et d'ajouter : « Cela fragilise le champ politique marocain et rompt l'équilibre au niveau de l'institution parlementaire et, partant, menace la démocratie marocaine et le pluralisme politique ».

Abderrahim Chahid a également indiqué que « le gouvernement fait fi des initiatives législatives et de contrôle » de l'opposition, rappelant « l'absence injustifiée de plusieurs de ses membres lors des réunions et séances plénières consacrées aux questions orales », et « son incapacité à répondre à un grand nombre de questions écrites, que ce soit dans ou en dehors des délais constitutionnels prévus ».

Mourad Tabet

Youssef Amrani : *La cohérence de l'OTAN se construit également au Sud*

L'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a pris part, à l'occasion du "Forum public de l'OTAN" qui se tient en marge du Sommet de Washington célébrant le 75ème anniversaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à un panel sous le thème "L'OTAN regarde vers le Sud : perspective stratégique et relations de partenariat".

M. Amrani a participé à cet événement aux côtés du secrétaire général adjoint délégué de l'OTAN pour les affaires politiques et la politique de sécurité, Javier Colomina, et de l'ancienne secrétaire d'Etat à la défense du Portugal et présidente du groupe de réflexion de l'OTAN sur son voisinage sud, Ana Santos Pinto.

Lors de cette plateforme, le diplomate marocain a mis en lumière l'histoire du partenariat entre le Maroc et l'OTAN, soulignant que "depuis le lancement du Dialogue méditerranéen, le Royaume s'est toujours efforcé, en pionnier, de

construire une collaboration mutuellement bénéfique avec l'Alliance, pour répondre conjointement aux enjeux transversaux et aux menaces partagées".

"Cette relation est en phase avec les principes de sécurité collective et indivisible, qui sont fondamentaux pour répondre aux défis sécuritaires actuels", a précisé le diplomate.

Youssef Amrani a, en ce sens, mis en exergue "la nécessité de renforcer et rehausser le dialogue politique entre l'OTAN et ses partenaires du Sud", précisant qu'un dialogue politique fort et cohérent est crucial pour promouvoir la compréhension mutuelle et établir une coopération pratique basée sur la confiance.

Une exigence d'autant plus marquée, a souligné l'ambassadeur, que "l'émergence de nouveaux défis sécuritaires appelle plus que jamais une approche intégrée et globale".

Il a prôné "des discussions plus constructives, ouvertes et régulières avec le Sud afin d'asseoir des

dynamiques plus assertives dans l'interaction avec les partenaires du flanc méditerranéen". Une approche que l'ambassadeur estime "nécessaire de perfectionner" pour répondre pleinement aux ambitions et aux priorités des pays partenaires du dialogue méditerranéen tout en saisissant les opportunités multiples qui se présentent.

L'Atlantique constitue un vecteur fort pour dynamiser la coopération internationale avec l'ensemble des partenaires, a-t-il relevé, notamment grâce à "la vision du Royaume qui reconfigure l'espace atlantique africain de façon transversale, apportant des changements majeurs dans les réalités géopolitiques de la région", a-t-il soutenu.

Le diplomate s'est longuement attardé sur la Vision atlantique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, présentant l'essence éminemment humaniste, pragmatique et solidaire de cette démarche qui préside des engagements marocains dans la région pour construire un corridor de développement et

de prospérité partagés.

"La paix et la sécurité sont des prérequis au développement et aux progrès", a indiqué l'ambassadeur, ajoutant "qu'il ne s'agit pas de dissocier les objectifs humains de leur soubassement sécuritaire", tout en précisant "qu'il est nécessaire de maintenir une approche holistique qui enrichit l'ensemble des engagements nationaux, régionaux et internationaux qui foisonnent dans l'espace atlantique".

Cette approche de complémentarité et d'ajustement des efforts internationaux est au cœur de la Vision Royale qui connecte les aspirations des citoyennes et citoyens africains avec des stratégies focalisées sur l'intégration, le partage et la solidarité, a indiqué M. Amrani.

Une appréciation largement partagée qui a fait écho à l'appel lancé pour favoriser davantage le partenariat avec le Sud, notamment dans le cadre du dialogue méditerranéen, a conclu l'ambassadeur.

Le HCP revient sur les objectifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Le pourquoi et le comment du RGPH 2024



Le Haut-Commissariat au plan (HCP) vient de publier une note d'information, présentant les principaux objectifs du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2024 et mettant l'accent sur les nouveautés technologiques qui caractérisent cette opération d'envergure nationale. L'un des principaux objectifs du RGPH est de déterminer la population légale au niveau de toutes les unités administratives du Royaume, indique la note publiée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population le 11 juillet, relevant que cela permettra de s'assurer que chaque individu et chaque logement sont comptabilisés séparément, garantissant une couverture complète et exhaustive du territoire national sans omissions ni double compte.

La simultanéité des opérations de recensement, avec toutes les données recueillies se ré-

férant à la même date de référence, est essentielle pour obtenir des résultats précis et fiables, poursuit la même source. Le recensement permet également de déterminer les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ainsi que les conditions d'habitat des ménages.

Pour ce faire, le RGPH 2024 utilise deux types de questionnaires, à savoir un questionnaire court pour l'ensemble de la population, abordant les structures démographiques et les phénomènes rares tels que la migration internationale et la mortalité, et un questionnaire long pour un échantillon de 20% des ménages, couvrant des thématiques comme la couverture médicale, l'usage des TIC, et l'environnement.

Cette approche, utilisée pour la première fois au Maroc, permet d'approfondir les connaissances sur des thématiques comme la

fécondité, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, le handicap, et les conditions d'habitat, fait savoir le HCP. Grâce au recensement, il est possible de constituer une base de sondage indispensable pour la réalisation des enquêtes nationales auprès des ménages. Cette base de données sera essentielle pour mener des études approfondies et spécifiques, facilitant ainsi la planification de politiques publiques adaptées aux besoins réels de la population.

Par ailleurs, le RGPH 2024 marquera une transition significative vers la transformation digitale, amorcée par le HCP depuis 2019. L'utilisation de tablettes pour les travaux cartographiques et les travaux de collecte des données illustre cette avancée. Ces innovations garantissent une couverture, en temps réel, complète et précise de la population, éliminant les risques d'omissions ou de doublons.

Ces applications permettent le suivi des travaux de terrain au niveau central, régional et provincial, optimisant ainsi l'ensemble du processus de réalisation. Et de noter que cette initiative est entièrement marocaine et repose sur l'expertise des ressources humaines du HCP.

Ainsi, la collecte digitalisée permettra un traitement, une analyse et une communication des résultats dans des délais très courts, conformément aux Instructions Royales insistant sur l'importance de traiter et d'analyser les données avec diligence afin de rendre les résultats rapidement accessibles et utilisables par les décideurs et les acteurs concernés.

Cette rapidité dans l'exploitation des données permettra également d'identifier rapidement les tendances émergentes, facilitant ainsi l'élaboration de politiques publiques pertinentes et l'adaptation de divers programmes pour le bien de la nation et le bien-être de la population.

La communauté internationale célèbre le 11 juillet de chaque année la Journée mondiale de la population. L'édition de cette année placée sous le thème "Recenser chacune et chacun pour ne laisser personne de côté", souligne l'importance des recensements dans la planification et le développement socio-économique des nations.

Fidèle à cette vision, et en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en conformité avec les recommandations de la Commission statistique des Nations unies, le Maroc réalise son septième RGPH qui se déroulera du 1er au 30 septembre 2024. Le RGPH 2024 intervient dans un contexte où le Maroc a surmonté des crises telles que la pandémie de Covid-19, les sécheresses, et l'inflation. Malgré ces épreuves, le Maroc a su faire preuve de résilience.

"Aujourd'hui, notre pays s'oriente vers des perspectives prometteuses, soutenu par sa position géographique, son riche patrimoine historique, et les initiatives Royales visant à renforcer sa position stratégique sur les plans régional et international", affirme le HCP. Dans ce sens, le slogan "Demain est à portée de nos mains", choisi pour le RGPH 2024, renvoie à l'optimisme et à la responsabilité, rappelant que la construction de l'avenir repose sur l'engagement et la responsabilité individuelle et collective.

Ahmed Lahlimi se félicite de la coopération dense et ciblée entre le HCP et l'UNFPA

Le Haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami, s'est félicité, jeudi à Rabat, de la coopération "dense et ciblée" avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), "un interlocuteur privilégié dans le processus de recensement".

L'UNFPA est un "partenaire engagé, décidé et utile", et "un intermédiaire avec le système des Nations unies dans son ensemble", a souligné M. Lahlimi qui recevait la nouvelle représentante du Fonds des Nations unies pour la population au Maroc, Marielle Sander.

Il a expliqué que l'appui de l'UNFPA dans le cadre de l'opération du recensement permettra de recruter des personnes parmi les émigrés résidant au Maroc pendant la période de recensement pour assister les enquêteurs du HCP et faciliter le contact avec cette catégorie de population, précisant que les résultats de ce recensement couvriront tous les aspects de la vie des ménages.

Il a, par ailleurs, mis en exergue le soutien et l'assistance de l'UNFPA dans le domaine de la régionalisation qui ont conduit à plusieurs progrès, permettant la mise en place d'un sys-

tème de suivi des situations économiques et sociales, l'installation d'un système de statistiques régionales et le suivi du développement de ces régions avec l'implication de l'ensemble des opérateurs régionaux.

De son côté, Mme Sander a fait part de l'engagement de l'UNFPA à accompagner le processus de recensement dans le Royaume, saluant l'excellent travail accompli par le HCP.

Elle a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de saisir la portée et l'importance des données et du fact-checking, relevant l'impératif de redoubler les efforts afin de mieux cerner les be-

soins de la population.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur des statistiques au HCP, Oussama Marseli, a noté que l'expérience du recensement est 100% marocaine, notant que le Royaume est parmi les rares pays au monde ayant procédé à la réalisation du recensement avec l'expertise propre du HCP et au développement d'une application intégrée à la fois de la cartographie, de la collecte, et de la dissémination de données.

"Nous sommes fiers de cette expérience et disposés à la partager avec les pays africains et arabes", a-t-il ajouté.

El Hassan Daki : *La synergie des efforts des systèmes judiciaires africains, un mécanisme important pour lutter contre le crime environnemental*



La synergie des efforts des systèmes judiciaires des pays africains est indispensable et constitue un mécanisme important pour lutter contre tout comportement illégal dans le domaine de l'environnement, a affirmé, jeudi à Marrakech, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki.

Dans une allocution à l'ouverture de la Conférence internationale qui se tient sous le thème "Le rôle de la justice dans la lutte contre le crime environnemental", dans le cadre du 17ème Congrès de l'Association des procureurs africains (APA), M. Daki a souligné que la coopération judiciaire internationale est essentielle pour renforcer les efforts visant à endiguer les diverses formes d'agressions environnementales.

"Notre préoccupation pour l'avenir de notre continent africain est au cœur de notre

intérêt commun, aux multiples dimensions et manifestations variées, d'autant plus que l'environnement demeure un sujet central eu égard à son importance cruciale et à son actualité perpétuellement renouvelée par les défis environnementaux auxquels le monde entier, et l'Afrique en particulier, sont confrontés", a-t-il expliqué.

M. Daki a, dans ce sens, fait observer que le changement climatique et le réchauffement global, ainsi que les diverses formes de pollution et les menaces pesant sur les ressources naturelles et la biodiversité "ont été et seront pour nous une incitation forte à aller de l'avant pour élaborer une vision commune qui répond à nos questions légitimes concernant les moyens à même de relever ces défis".

Il a, dans la foulée, indiqué que la tenue de cette conférence internationale reflète l'engagement fort du Royaume envers les enjeux

environnementaux et illustre la dimension stratégique de ce sujet au sein des politiques publiques.

Cette rencontre représente une occasion pour enrichir le débat et définir les grandes lignes des visions futures, en s'appuyant sur un échange d'expériences et en établissant un dialogue judiciaire environnemental solide, qui servira de base commune pour explorer des opportunités de coopération et développer des pratiques exemplaires, a-t-il poursuivi.

Evoquant l'intérêt particulier accordé par le Maroc aux questions environnementales et son leadership dans le domaine de l'innovation écologique et des énergies propres et renouvelables, ainsi que son approche proactive face aux défis environnementaux, M. Daki a relevé que ces efforts reposent sur une stratégie nationale claire et efficace, capable de répondre aux évolutions et aux défis posés par la réalité environnementale.

M. Daki s'est, d'autre part, attardé sur les efforts du Ministère public en matière de protection de l'environnement, précisant que la justice marocaine a veillé à accompagner l'évolution législative dans ce domaine, à travers les décisions rendues par les différentes juridictions du Royaume, avec à leur tête la Cour de cassation, qui a établi un ensemble de principes juridiques relatifs aux enquêtes et investigations dans les affaires de crimes environnementaux.

Consciente de son rôle constitutionnel dans la mise en œuvre de la politique pénale, et en adéquation avec l'efficacité des efforts déployés par les institutions de l'Etat à tous les niveaux, la présidence du ministère public s'est engagée, selon une approche intégrée, à contribuer à ces efforts en adoptant une démarche multifacette, notamment en créant une structure administrative dédiée, entre autres, au suivi des affaires de criminalité environnementale, a fait savoir M. Daki.

Afin d'assurer une protection équilibrée de l'environnement, M. Daki a relevé que la présidence du ministère public a adopté une approche institutionnelle et participative, consistant à coordonner les efforts de protection de l'environnement avec de nombreuses institutions nationales en vue d'intensifier le contrôle, la coordination et l'assistance entre tous les secteurs concernés et ce, pour lutter contre les activités illégales et toutes formes de commerce illégal des espèces animales et végétales, menacées d'extinction.

Et d'ajouter que la présidence du ministère public a renforcé sa coopération avec plusieurs organisations internationales, dont le Fonds international pour la protection des animaux, ainsi qu'avec plusieurs pays étrangers.

En reconnaissance de ces efforts consentis dans ce domaine, la Présidence du ministère public s'est vu attribuer le Prix GAIA d'Excellence pour l'année 2022 de la part du Réseau européen des procureurs pour l'environnement, lors de leur réunion annuelle, tenue à La Haye le 30 septembre de la même année, a rappelé M. Daki, notant également l'admission du Royaume en tant qu'observateur au sein de ce Réseau, qui regroupe les différents parquets européens spécialisés en environnement.

A rappeler que ce 17ème congrès de l'APA réunit 88 participants, dont des procureurs et des magistrats du ministère public dans 34 pays africains, ainsi que des représentants et experts relevant de plusieurs organisations et instances, dont l'Organisation internationale pour les migrations, le réseau européen des agences pour l'Environnement, le Conseil de l'Europe, l'Association internationale des procureurs, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et le Tribunal administratif de l'Union africaine.

Congrès international à Rabat sur la valorisation des ressources naturelles face aux changements climatiques

La valorisation des ressources naturelles face aux problèmes de stress hydrique et des changements climatiques : conséquences et proposition de solutions", est le thème d'un congrès international qui s'est ouvert jeudi à Rabat

Cette manifestation scientifique, tenue à l'École normale supérieure, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour relever les défis liés aux changements climatiques et préserver la biodiversité afin d'assurer la pérennité des économies modernes et du capital naturel.

Co-organisé par la Faculté des sciences de l'Université Mohammed V de Rabat et l'École normale supérieure de Rabat, ce congrès international de trois jours se veut une plateforme internationale pour l'échange et la diffusion des recherches scientifiques récentes. Il se propose, de même, d'établir les objectifs prioritaires qui tiennent compte des changements environnementaux majeurs et des exigences du développement durable.

Cette rencontre se veut également l'oc-

casión de réunir les spécialistes en ressources naturelles et de discuter des activités de recherche scientifique, afin d'identifier les perspectives de synergie pour une coopération plus étroite et un échange d'informations plus avancé entre les chercheurs à l'échelle nationale et internationale.

A cette occasion, le vice-président chargé de la coopération et de la recherche à l'Université Mohammed V de Rabat, Ismaïl Kassou, a affirmé que ce forum constitue une opportunité d'enrichir le débat sur la gestion des ressources, notamment hydriques, d'explorer les moyens de relever les défis climatiques susceptibles d'affecter les ressources naturelles, et de partager les expériences réussies dans ce domaine.

Il a, à cet égard, relevé que la participation de l'Université Mohammed V à cet événement procède de son engagement à poursuivre la coopération et le partenariat avec les différentes institutions concernées.

Par ailleurs, M. Kassou a noté que cet événement international constitue une occasion d'échanger les idées, de formuler des propositions constructives, et de mettre en

lumière les efforts déployés par le Maroc pour la préservation et la valorisation des ressources naturelles, soulignant que la valorisation de ces ressources est l'un des piliers de la réalisation d'un développement durable.

De son côté, le vice-doyen de la Faculté des sciences de l'Université Mohammed V, Mohamed Tabyaoui, a insisté sur la nécessité d'intégrer la recherche scientifique dans les programmes de développement, notant que cet événement d'envergure intervient dans un contexte marqué par des transformations profondes, tant sur le plan démographique que scientifique.

M. Tabyaoui a, d'autre part, mis en exergue l'adhésion de toutes les composantes de la faculté des sciences aux différents partenariats constructifs visant à favoriser une action commune pour atteindre le développement escompté.

Pour sa part, le directeur de l'École normale supérieure de Rabat, Mohamed Garoum, a souligné que ce congrès offre un espace d'échange ouvert réunissant étudiants, enseignants et experts en environne-

ment pour présenter les résultats de leurs travaux et recherches, nouer des partenariats et élaborer des programmes de recherche pour des solutions appropriées aux problématiques actuelles liées au changement climatique.

Mettant en avant l'importance de la valorisation et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, M. Garoum a estimé que la gestion des phénomènes environnementaux modernes est tributaire de la conjugaison des efforts des experts et des spécialistes, locaux et internationaux, en environnement, et de l'ouverture sur les expériences des pays pionniers dans le domaine des énergies alternatives.

Ce congrès scientifique comprend plusieurs sessions et ateliers scientifiques traitant de sujets liés à l'environnement et aux changements climatiques, notamment "La sensibilisation et la gestion des risques chimiques", "Chimie de formulation : applications industrielles en chimie pharmaceutiques et cosmétiques", ou encore "Le potentiel de l'hydrogène vert dans le cadre de la transition énergétique".

Site archéologique "Noul Lamta" à Guelmim

Un patrimoine culturel, urbain et civilisationnel de grande valeur

La région de Guelmim-Oued Noun regorge de sites et monuments de grande importance archéologique et ethnographique et de charge culturelle, urbaine et civilisationnelle.

Parmi les importants monuments historiques que renferme cette région, connue pour sa route commerciale à travers le Sahara, se trouve la ville historique de "Noul Lamta" dans la commune d'Asrir, située à 12 km à l'Est de Guelmim, et qui était célèbre à l'époque almoravide pour son dynamisme historique, urbain, social et économique.

Ce site archéologique, récemment inscrit sur la liste des monuments nationaux, témoigne de la succession de plusieurs civilisations enracinées dans la région d'Oued Noun et remontant à plusieurs siècles.

Selon les sources historiques et les recherches archéologiques menées par les missions archéologiques maroco-espagnoles depuis 1992 dans la région d'Asrir, la ville de "Noul Lamta" est considérée comme l'une des plus importantes cités médiévales qui ont formé au Moyen Âge les centres urbains les plus anciens du sud du Maroc et qui est considéré comme un point de passage des caravanes commerciales venant d'Afrique du Nord en direction du Soudan, ainsi qu'un lieu de rencontre des tribus du Sahara et du Sous.

Ce site archéologique, qui remonte à 11 siècles, comptait plusieurs bâtiments, dont une grande forteresse connue des habitants de la région sous le nom de "Akwidir", situé sur des collines rocheuses, et



qui témoigne du caractère séculaire de ce lieu chargé d'histoire et de civilisation.

La ville historique de "Noul Lamta", qui a servi tout au long de l'histoire de lieu de rencontres des civilisations et de métissage culturel, était également célèbre pour la fabrication d'équipements de combat et la région hébergeait aussi un atelier de production de la monnaie (Dar Assika), notamment le dinar almoravide.

Cette richesse urbaine, historique et économique du site de "Noul Lamta" lui a permis d'être classé sur la liste des monuments nationaux comme étant la première ville historique classée monument

national dans la région de Guelmim-Oued Noun.

Le directeur régional de la culture de Guelmim-Oued Noun, Omar Bensaid, a déclaré à la MAP que le classement des sites archéologiques leur confère une protection juridique et les distingue des autres sites, ajoutant que l'inscription du site "Noul Lamta" parmi les monuments nationaux contribuera à sa protection juridique et lui accordera une priorité dans les programmes de restauration.

M. Bensaid a ajouté que ce site archéologique bénéficiera également d'une priorité dans les programmes de développement local et régional, rappelant dans ce contexte

que le conseil régional de Guelmim-Oued Noun avait signé une convention avec le ministère de la Culture prévoyant la réhabilitation des sites et monuments historiques de la région, dont le site de "Noul Lamta".

De son côté, le conservateur régional du patrimoine culturel à la direction régionale de la culture, Noureddine Zdidate, a souligné que le site de Noul Lamta remonte à la période médiévale, exactement à l'époque almoravide, notant que le ministère de la Culture a mené des recherches archéologiques sur ce site depuis 1992 qui ont démontré sa grande valeur historique et archéologique.

Il a souligné que le classement de ce site archéologique aura une valeur juridique en assurant sa protection contre toute destruction ou construction anarchique.

Le président de l'Association Initiatives citoyennes, Mbarek Moutik a relevé, pour sa part, que "Noul Lamta" est une ville qui a prospéré à l'époque almoravide et était considérée comme l'un des centres commerciaux les plus importants et disposait aussi de Dar Assika.

Il a souligné que cette association travaille depuis 2015 sur le dossier de classement de ce site archéologique parmi les monuments nationaux, obtenu cette année, et permettant d'assurer sa protection juridique et sa préservation, ajoutant que cette inscription est une étape qui permettra au site d'avoir des opportunités de valorisation et de le faire connaître au niveau national et international et contribuer ainsi à créer de la richesse pour la population locale.

Société

Les plages et zones montagneuses

Les destinations privilégiées des familles à Fès

Les vacances d'été sont considérées comme une occasion idéale pour se reposer et se détendre après une année de dur labeur pour les parents et d'études pour les élèves.

De nombreuses familles à Fès préfèrent passer une partie de ces vacances loin de la capitale spirituelle, notamment dans les stations balnéaires à cause de la hausse des températures durant les mois de juillet et d'août.

Malgré la présence de plusieurs piscines et d'espaces de loisirs dans la ville de Fès et ses environs, notamment ceux gérés par le secteur privé, une grande partie des familles met le cap sur les stations balnéaires du nord et de l'Est du Royaume pour se rafraîchir et profiter du plaisir de la mer.

D'autres optent pour les régions montagneuses qui se caractérisent par leurs eaux fraîches, leurs paysages pittoresques et leur air pur, que ce soient celles situées dans la région de Fès-Meknès (Ifrane, Taza, Tīmahdit) ou dans d'autres régions du Royaume.

A propos des préférences des familles de Fès pendant les vacances d'été, Noureddine Al Massouri, profes-

seur de sociologie à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, a relevé que la "culture des vacances" s'est installée chez les habitants de Fès ces dernières années, qui ont commencé à les planifier à l'avance en termes de destination, de durée et de budget alloué au voyage.

Le Pr Al Massouri, qui est coordinateur de la filière sociologie à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Fès-Saïss, a noté que "ce que l'on observe, c'est que les habitants de Fès aux revenus limités ont également commencé à attacher une grande importance aux vacances et s'efforcent de ne pas rater cette opportunité en ayant recours parfois à des prêts pour voyager et permettre à leurs enfants de pouvoir se détendre".

Le chercheur estime que le côté financier et le revenu constituent un facteur décisif dans le choix de la destination et de la durée du voyage, "car la plupart des familles, en particulier celles appartenant à la classe moyenne, choisissent de louer des appartements et des maisons dans des villes situées dans des stations bal-

néaires, tandis que certaines familles aisées préfèrent passer leurs vacances à l'étranger ou dans des hôtels classés à l'intérieur du pays qui offrent des conditions idéales de repos et de détente et divers services aux clients", a-t-il expliqué.

Mais outre le repos, le divertissement et les loisirs, ces vacances doivent être mises à profit pour mener d'autres activités non moins importantes et qui procurent un grand plaisir aux parents et aux enfants en particulier.

Dans ce contexte, le professeur Al Massouri a souligné que les familles doivent veiller à exploiter les vacances d'été et à les investir de façon intelligente en encourageant leurs enfants à lire des livres pour acquérir plus de connaissances et à développer leur sens de créativité, ou apprendre des langues vivantes, nager et pratiquer des activités récréatives, culturelles et sportives bénéfiques pour leur santé et leur corps.

Le sociologue a salué dans ce sens l'intérêt de nombreuses familles fassiées pour l'inscription de leur progéniture dans des colonies de vacances qui sont

organisées par les associations intéressées par l'enfance et la jeunesse sous l'égide du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Il a indiqué que ces colonies, qu'elles soient organisées dans des zones côtières ou montagneuses, revêtent une grande importance pour améliorer les compétences et la sensibilisation des enfants et renforcer leurs talents créatifs, car ils combinent divertissement, activités éducatives, récréatives et sportives.

Le professeur Al Massouri a également mis l'accent sur l'importance de l'utilisation des vacances dans le soutien scolaire pour améliorer les capacités des élèves dans diverses matières, réviser les cours de l'année précédente et préparer de manière optimale le programme de l'année suivante.

De la sorte, les vacances d'été constituent une occasion idéale pour se reposer du stress et de la routine de la vie moderne, mais aussi pour acquérir de nouvelles compétences et connaissances, se ressourcer et préparer l'année à venir.

Par Ezz Al-Arab Moumni (MAP)


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur,
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Safi
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 362024CJENV
« Séance publique »**

Le 25 juillet 2024 à 09:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de l'école pionnière Edouaïne, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	307 372,80 Dirhams (Trois Cent Sept Mille Trois Cent Soixante-Deux Dirhams 80 centimes)	6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)
02	Les travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles pionnières Douar Almer et Laubdate, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	294 463,60 Dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Six Cent Soixante-Trois Dirhams 60 centimes)	5 800,00 Dhs (Cinq Mille Huit Cents Dirhams)
03	Les travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles pionnières Ezzytoun et Essalam, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	294 397,20 Dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams 20 centimes)	5 700,00 Dhs (Cinq Mille Sept Cents Dirhams)
04	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de l'école pionnière Al Air, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	291 066,80 Dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Cent Soixante-Six Dirhams 80 centimes)	5 200,00 Dhs (Cinq Mille Cinq Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4805/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur,
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Safi
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 362024CJENV
« Séance publique »**

Le 25 juillet 2024 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles pionnières Zouinate, Langardaine et Lamjadia, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	408 992,00 Dirhams (Quatre Cent Neuf Mille Neuf Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams)	8 000,00 Dhs (Huit Mille Dirhams)
02	Les travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles pionnières Oulad Azzouz, Oulad Bouanga et Jrifate, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	399 021,60 Dirhams (Trois Cent Quatre-Vingt-Un Mille Vingt Et Un Dirhams 60 centimes)	7 800,00 Dhs (Sept Mille Huit Cents Dirhams)
03	Les travaux d'aménagement et réhabilitation des écoles pionnières Lhaj Gnanon, Lahradate et Aazib Alhij Thami, relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	384 745,20 Dirhams (Trois Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Sept Cent Quarante-Cinq Dirhams 20 centimes)	7 500,00 Dhs (Sept Mille Cinq Cents Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4810/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 de l'Enseignement Supérieur et des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENTRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N° 30/DPSS/2024
SEANCE PUBLIQUE**

Le jeudi 25 juillet 2024 à partir de dix heures 20 minutes (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : **ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BEN BARKA A LA COMMUNE OULED RCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :**

CA n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
30/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE MEHDI BEN BARKA A LA COMMUNE OULED RCINE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00.00 DHS HT (Deux millions dirhams Hors taxe)	A partir de dix heures 20 min (10h20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Aucune visite des lieux n'est prévue .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4811/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 de l'Enseignement Supérieur et des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 REGION RABAT SALE KENTRA
 DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE SIMPLIFIEE N° 31/DPSS/2024
SEANCE PUBLIQUE**

Le jeudi 25 juillet 2024 à partir de dix heures 40 minutes (10h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte simplifiée concernant : **ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :**

CA n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis de CA
31/DPSS/2024	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE FARABI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 000 000,00 DHS HT (Deux millions dirhams Hors taxe)	A partir de dix heures 40 min (10h40min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

aucune visite des lieux n'est prévue

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4812/PA

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

AMBIV- ALENT	↓	LAC DES PYRÉNÉES	VILIPÈ- NDER	HASARD	↓	CROCHET À VIANDE	SYMBOLE DU NÉON	↓	PRAIRIE	EN BLAIS	PARTEN- AIRE
POUSSE AU CRIME	→						OBSERVA	→			
GROS SERPENT	→			FORME D'ÊTRE EN PLUS	→		CRISTAL DE ROCHE	TRÈS COURT EN OUTRE	→		
	→	LÂCHE	→							PLACÉE	
GRECQUE ANTILOPE D'AFRIQUE	→			FORME D'AVOIR LE MÊME	→				SYMBOLE DU COBALT	→	
	→	SAUVE LA FACE		LETTRES DE RAPHAËL	↓	COULE EN IRLANDE		PILLAGE EN ESPAGNE	→		
APERÇU	↓	NUMÉRO UN	↓					GRECQUE	→		
	→	GRECQUE									
PIS	→			EN SORTIE VILLE D'ESPAGNE	→			SUPER VEPETTE	↓	FIN D'ANNÉE NOTE	
	→		RISQUA	FERMENT	→						ROGUE
NEZ	↓	WEB LOUP	↓				FORME D'AVOIR	→			TOUFFU
RAPPEL	→			DISQUE COMPACT	↓	À L'ENVERS CALCIUM	→		EN DIRECT	→	
	→						EN RÊVE MISÉRA- BLE	→			
BRIO EN MARGE	→		PIEUX	→					VIEILLE CITÉ	→	

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

REDACTEUR	PROFESSEUR	R	LETTRE	COMPTA- BILISTE	S	SAUVE DU DÉTRUIS	PIS	FLUIDE DE VIE
M	A	R	E	Ç	H	A	U	Š
PROFESSEUR	R	A	C	L	E	ENFANT	P	E
PROFESSEUR	T	R	I	Z	L	I	E	R
PROFESSEUR	F	I	E	F	O	P	R	I
PROFESSEUR	F	I	S	S	A	H	C	N
PROFESSEUR	C	I	G	A	L	A	P	I
PROFESSEUR	D	I	C	H	O	T	O	M
PROFESSEUR	E	U	O	P	E	S		
PROFESSEUR	L	A	I	N	S	I	O	E
PROFESSEUR	P	L	E	I	N	E	O	S
PROFESSEUR	E	S	T	O	R	N	I	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Benrabieb
Alain Bouffroy
Mourad Tabet
Walid Mejzoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachbi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sab (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halati
Mariana Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Werrach

Secrétaire
Ayesha Tabou

Photographe
Ahmed Laarbi

Correspondants
Ahmedou El Karab (Lalyouane)
Abdelali Khalilad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2845 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Ghe

Moussa El Youssoufi
Lourena Baghdadli
Latifa Mounab
Rika Ait Dabran
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRISSE
Dossier de presse
100/64

Site web
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

العرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Chute de pierres
- 2- Elevé - Vibration
- 3- Décodé - Piau
- 4- Etrésillon - Ecimé
- 5- Allégorie - Ile de France
- 6- Ancré
- 7- A moi ! - Règle - Avant la SNRT
- 8- Supporte - Porte charge
- 9- Néon - Assassinat
- 10- Deux font mouche - Intentées

VERTICALEMENT

- 1- Rapt
- 2- Fin - Seins populaires
- 3- Eau de Sibérie - Elément
- 4- Avant les hostilités
- 5- Vieille bête - Coupante
- 6- Administré - Forme d'avoir
- 7- Escaladent - Montré les dents
- 8- Héros de Virgile - Eludé
- 9- Néodyme - Tour - Conquérant de l'Espagne
- 10- Rations lactées - Eclot

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	P	A	I	S	E	M	E	N	T
2	L	E	N	T	E		U	N		R
3	E	R	E		M	I	E	T	T	E
4	A	M	E	N	E	R		E	U	S
5	T	I	S	A	N	I	E	R		S
6	O	S		I	T	E	M		R	A
7	I	S	I	S		Z	O	N	E	
8	R	I		S	U		T	A		C
9	E	O	L	E		V	I	Z	I	R
10	S	N	E		I	N	F	I	N	I

Grilles de sudoku

Facile

			7		8	2	6	
7	2		3	1		9		5
8			4	6	3			
9	5	2						
		1			7			
					6	9	2	
		8	6	3				9
2		7		5	9		3	8
4	3	9		2				

Moyen

				9				
			3	7	1	2	9	
						5	4	
3				2	7		1	
2	7		3	5	1		9	6
4	6	9						2
6	5							
7	4	2	1	9				
		2						

Difficile

		7	1					2
1		7	5					
9				3				
	3	9						7
7		8		3	5		9	
5					3	4		
		1			7			
			6	2		5		
3			9	6				

Expert

			4	5				
1	7		8					
5	3		1	6				
4	9							
	7	5				9	2	
								3
		8	6			9	3	
			4		2		5	
		9	2					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	2	6	7	1	4	3	9
3	6	9	5	4	2	7	1	8
1	7	4	9	3	8	2	5	6
7	3	6	1	2	5	9	8	4
2	4	8	7	9	3	1	6	5
5	9	1	8	6	4	3	7	2
6	1	7	4	8	9	5	2	3
9	8	3	2	5	7	6	4	1
4	2	5	3	1	6	8	9	7

Moyen

9	6	4	1	8	3	7	5	2
7	1	3	2	4	5	8	9	6
2	8	5	9	7	6	3	1	4
4	5	9	6	1	7	2	8	3
6	7	8	5	3	2	9	4	1
3	2	1	4	9	8	5	6	7
8	9	2	3	6	4	1	7	5
1	3	6	7	5	9	4	2	8
5	4	7	8	2	1	6	3	9

Difficile

4	7	2	5	1	3	6	9	8
9	3	8	7	4	6	1	5	2
5	1	6	8	2	9	7	4	3
6	2	3	1	9	4	8	7	5
7	8	9	2	3	5	4	6	1
1	4	5	6	8	7	2	3	9
3	9	1	4	6	8	5	2	7
8	5	4	9	7	2	3	1	6
2	6	7	3	5	1	9	8	4

Expert

4	2	3	8	6	5	1	9	7
1	9	6	3	7	2	5	4	8
8	7	5	9	4	1	2	6	3
3	4	7	6	5	8	9	1	2
5	6	1	2	9	7	3	8	4
9	8	2	1	3	4	6	7	5
7	1	9	5	8	3	4	2	6
6	5	8	4	2	9	7	3	1
2	3	4	7	1	6	8	5	9

Economie

Digital: Les 7^{èmes} Assises de l'AUSIM, du 23 au 25 octobre, à Marrakech

La 7^e édition des Assises de l'Association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc (AUSIM) se tiendra, du 23 au 25 octobre à Marrakech, sous le thème "Le pouvoir du digital: Ensemble vers un monde durable et résilient". Événement majeur pour tous les acteurs du secteur des systèmes d'information et du digital au Maroc, les Assises de l'AUSIM 2024 aborderont des sujets variés, allant de l'utilisation des technologies vertes à la réduction de l'empreinte carbone des entreprises, en passant par les innovations numériques telles que l'intelligence artificielle, l'IOT, l'industrie 4.0 pour illustrer leurs impacts pour une gestion plus responsable, indique un communiqué des organisateurs.

L'événement reposera sur un programme dense et varié, incluant des keynotes, des panels, des tables rondes et des séances de networking, rapporte la MAP.

Le premier jour sera marqué par l'organisation d'une soirée favorisant les échanges informels entre participants alors que les deux jours suivants seront dédiés aux conférences et ateliers, avec des interventions de leaders d'opinion et de professionnels du secteur.

Des contenus scientifiques seront largement présents tout au long de l'événement, avec des sessions dédiées à la présentation des dernières avancées en matière de technologies durables. Le programme prévisionnel inclut également des moments de détente et de convivialité permettant de renforcer les liens entre les participants.

Selon les organisateurs, le digital se présente comme une solution innovante et efficace pour promouvoir la durabilité et l'efficacité énergétique dans un monde où les défis environnementaux deviennent de plus en plus pressants.

"Les Assises, organisées tous les deux ans depuis 2012, offrent une opportunité unique aux professionnels du secteur et aux dirigeants de se réunir, d'échanger et de partager leurs connaissances et expériences", a souligné Hicham Chiguer, président de l'AUSIM, cité dans le communiqué.

"Nous sommes fiers de notre parcours et de notre capacité à nous adapter et à innover, tout en restant fidèles à nos valeurs de performance de résilience", a-t-il ajouté. Depuis sa création en 1993, l'AUSIM a su s'imposer comme un acteur incontournable du paysage numérique marocain.

Comptant parmi ses membres des structures de premier plan parmi lesquels figurent des offices, des banques, des compagnies d'assurance, et des entreprises industrielles, l'association œuvre activement pour le développement et la vulgarisation de l'usage des technologies de l'information et du digital au Maroc.

L'association se fixe également pour objectif de sensibiliser aux enjeux du développement durable et de promouvoir les technologies de l'information comme vecteurs de progrès social, économique et environnemental.

2^{ème} Symposium économique africain

Le président du PCNS souligne l'importance d'un "nouveau Sud" autonome et ouvert



Le président exécutif du Policy Center for the New South (PCNS), Karim El Aynaoui, a souligné, jeudi à Rabat, l'importance d'un "nouveau Sud" autonome, entreprenant et ouvert sur le reste du monde, notamment face aux défis mondiaux actuels.

"Il est question de promouvoir le concept d'un nouveau Sud autonome tout en maintenant un partenariat avec le reste du monde. Un Sud qui s'engage activement dans les nouvelles opportunités qui se présentent à l'échelle globale", a indiqué M. El Aynaoui qui s'exprimait à l'ouverture de la 2^e édition du Symposium économique africain (AES).

Il a, dans ce sens, mis en exergue l'importance de ce type de rencontres, qui jouent un rôle crucial dans la formation de la prochaine génération d'économistes, et qui constituent également une occasion de débattre des questions essentielles pour le développement de l'Afrique ainsi que des politiques néces-

saires à court et à long termes, rapporte la MAP.

Évoquant les défis auxquels le monde est actuellement confronté, M. El Aynaoui a relevé que cette édition du AES intervient dans un contexte marqué par des politiques monétaires plus strictes et des taux d'intérêt élevés, ayant un impact sur les finances extérieures de nombreux pays.

"Les politiques monétaires et fiscales deviennent ainsi plus complexes, nécessitant des équilibres délicats dans cet environnement difficile", a-t-il poursuivi, notant que la pandémie de Covid-19 a renforcé les "demandes mondiales" pour une protection accrue, des mécanismes de solidarité renforcés et des politiques sociales plus sophistiquées.

De son côté, le directeur du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), Abebe Aemro Selassie, a indiqué qu'il est question actuellement de savoir comment les décideurs peuvent faciliter la transformation structurelle

malgré des ressources limitées.

La réponse à cette question, a-t-il dit, implique plusieurs types de réformes, dont notamment des investissements stratégiques dans l'infrastructure pour réduire les coûts de transaction liés à la production et à l'innovation, notamment dans des secteurs comme l'électricité et la logistique.

Et d'ajouter que la transformation structurelle nécessite, en outre, de mettre en place des politiques vigoureuses visant à renforcer la compétitivité.

M. Selassie a, par la même occasion, mis en exergue l'importance des transformations observées sur le continent africain au cours des 30 dernières années, précisant que ces avancées fondamentales ont profondément modifié les perspectives pour toute une génération.

Organisée sous le thème "Favoriser la transformation économique de l'Afrique par des financements innovants", cette édition du AES vise à explorer

les nouveaux défis de la gestion macroéconomique et à mettre l'accent sur la promotion de la transformation économique de l'Afrique.

Le Symposium se déroule en deux parties distinctes. La première partie explore les nouveaux défis de la gestion macroéconomique, notamment l'efficacité de la politique monétaire pour juguler l'inflation tout en soutenant la croissance économique, les implications des resserrments monétaires sur la stabilité financière, ainsi que le rôle de nouvelles stratégies budgétaires pour assurer la discipline budgétaire et la soutenabilité de la dette. La seconde partie met l'accent sur la promotion de la transformation économique de l'Afrique grâce à des mécanismes de financement novateurs.

L'AES sera également l'occasion de présenter le rapport annuel sur l'économie africaine, qui dresse la cartographie des dynamiques économiques africaines à différentes échelles.

Maroc : 7,4 millions d'arrivées touristiques à fin juin

Les arrivées touristiques au Maroc ont atteint 7,4 millions de personnes durant les six premiers mois de 2024, en hausse de 14% par rapport à la même période un an auparavant, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

"Le tourisme marocain poursuit sa trajectoire ascendante, comme en témoigne la croissance exceptionnelle du premier semestre 2024. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 7,4 millions de visiteurs ont franchi les frontières marocaines, représentant une hausse de 14% par rapport à 2023 et un bond spectaculaire de 38% comparé à 2019", indique le ministère dans un communiqué. L'engouement pour la destination "Maroc" dépasse toutes les attentes, fait remarquer la même source. Alors que les objectifs sont d'un

million de touristes supplémentaires pour l'année 2024, le Maroc a déjà accueilli 909.000 visiteurs additionnels en seulement six mois.

Le mois de juin a connu l'arrivée record de 1,5 million de touristes, en augmentation de 10% par rapport à 2023 et la saison estivale s'annonce tout aussi prometteuse.

Dans ce contexte, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, a souligné que le rayonnement du Maroc sur la scène touristique internationale est indéniable.

Et de soutenir : "Les atouts uniques de notre pays combinés à la mise en œuvre de notre feuille de route portent leurs fruits. Notre objectif de 17,5 millions de touristes est plus proche que jamais".

AMMC : visa du document d'information de la 1^{ère} émission subséquente de "FT Auto Mobility"

Le Fonds de placements collectifs en titrisation "FT Auto Mobility" a reçu, mardi, le visa du document d'information de sa première émission subséquente, a annoncé l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). L'opération porte sur la titrisation de créances résultant de contrats de location avec option d'achat de véhicules à moteur et de contrats de prêt pour l'achat de véhicules à moteur conclus entre Sofac et les clients d'Auto

Hall ou de l'une de ses filiales, a fait savoir l'AMMC sur son site web.

Le plafond du montant total de cette émission subséquente est fixé à 439,37 millions de dirhams (MDH), a précisé la même source, notant que la souscription aux obligations dudit fonds est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain.

Concernant la période de souscription, elle s'étalera du 17 au 19 juillet.

Maroc-BAD : Signature de quatre accords de financement de plus de 6 MMDH

Le ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, Fouzi Lekjaa, et le responsable-pays de la Banque africaine de développement (BAD) pour le Maroc, Achraf Tarsim, ont signé, mercredi à Rabat, quatre accords de financement d'un total de plus de 600 millions d'euros - M€ (soit environ plus de 6,45 milliards de dirhams - MMDH).

Ces accords portent sur le financement du programme d'appui à la transformation pour une université marocaine digitale, entrepreneuriale et inclusive (120 M€, soit environ 1,28 MMDH), du programme axé sur les résultats pour l'amélioration de la compétitivité territoriale au Maroc (200,31 M€, environ 2,143 MMDH), du programme d'appui au développement inclusif et durable des zones forestières (84 M€, soit près de 898 millions de dirhams) et du projet autoroutier Guercif - Nador (200 M€, environ 2,14 MMDH).

La cérémonie de signature de

ces accords s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Abdellatif Miraoui, du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, du ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli et du directeur général de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), Abderrahim Houmy.

A cette occasion, M. Lekjaa a souligné l'importance de ces accords qui suivent une approche participative et intégrée, englobant la formation, le financement de projets à dimension industrielle et promettant des perspectives d'emploi, les infrastructures et leur renforcement, ainsi que les projets liés au domaine forestier et à l'exploitation de ses capacités pour préserver les équilibres environnementaux, rapporte la MAP. En outre, le ministre s'est fé-

licité du niveau et de la qualité des relations entre le Maroc et la BAD, mettant l'accent sur l'appui de la Banque au Royaume dans le cadre de la mise en œuvre des réformes structurelles essentielles et des assistances techniques dans différents domaines. De son côté, M. Tarsim a indiqué que ces projets structurants et complémentaires reflètent l'excellente relation qui lie la BAD avec son premier partenaire en Afrique, le Maroc. Ces accords, a-t-il poursuivi, concernent un projet lié à la transformation de l'université marocaine pour qu'elle puisse être plus entrepreneuriale, plus digitale et plus inclusive, ainsi qu'un projet relatif au renforcement de la compétitivité des territoires marocains pour attirer davantage d'investisseurs et créer de nouvelles opportunités économiques.

Pour M. Tarsim, le troisième projet vient compléter cette offre avec une meilleure connectivité pour lier le nouveau port Nador West Med au réseau autoroutier du Maroc, pour que les investisseurs

qui s'installent puissent bénéficier de cette offre complémentaire et accroître leur compétitivité.

Quant au 4^{ème} projet, il permettra notamment de renforcer les chaînes de valeurs forestières, d'introduire l'entrepreneuriat au niveau de ces zones et de renforcer la capacité en termes de séquestration de carbone. L'objectif du programme d'appui à la transformation pour une université marocaine digitale, entrepreneuriale et inclusive est de contribuer à l'amélioration de la qualité du capital humain et à l'autonomisation des jeunes, à travers un accès inclusif à un enseignement supérieur d'excellence, innovant et en synergie avec l'écosystème territorial. Le programme axé sur les résultats pour l'amélioration de la compétitivité territoriale au Maroc vise, quant à lui, à contribuer à l'amélioration de la compétitivité territoriale afin d'attirer les investisseurs, créer des emplois et améliorer l'inclusion socio-économique.

Pour le programme d'appui au développement inclusif et durable

des zones forestières, il a pour objectif de contribuer au développement des filières forestières clés, d'organiser les interprofessions, de promouvoir l'entrepreneuriat forestier et aquacole féminin et des jeunes, en plus de développer l'écotourisme, promouvoir les partenariats public-privé (PPP) et la coopération Sud-Sud et appuyer la transformation digitale du secteur forestier.

Quant au projet autoroutier Guercif - Nador, il porte sur la contribution au renforcement des infrastructures de transport de la région de l'Oriental et la promotion de l'économie de cette région en assurant une desserte avec une liaison routière de grande capacité qui s'imbrique dans le réseau autoroutier national. Ainsi, le complexe portuaire de Nador West Med et la zone d'activités y associée, seront desservis par ce projet autoroutier qui permettra d'améliorer notablement la rentabilité dudit complexe portuaire et de faciliter son exploitation.

Casablanca: Des panélistes soulignent l'importance d'intégrer l'IA dans le tissu économique et entrepreneurial

Les participants à un forum organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS) et l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA), relevant de la Ligue des États arabes, ont plaidé pour l'intégration de l'IA dans le tissu économique et entrepreneurial.

Lors de ce forum organisé à Casablanca (9 et 10 juillet), sous le thème "Le climat d'investissement à l'ère des transformations technologiques modernes: le rôle de l'intelligence artificielle dans la promotion de l'entrepreneuriat", ils ont aussi appelé à créer des plateformes d'échange pour les entrepreneurs arabes.

Ce forum s'est assigné comme objectif de sensibiliser les entrepreneurs et les investisseurs à l'importance des transformations technologiques modernes, en particulier l'intelligence artificielle (IA), et à leur impact sur le climat d'investissement et l'environnement des affaires.

Cet événement a été également l'occasion de présenter des modèles réels et des études de cas illustrant les avantages pratiques de l'utilisation de l'IA dans divers domaines d'activité, contribuant ainsi à stimuler l'innovation et l'investissement, rapporte la MAP.

Les travaux de ce forum ont été sanctionnés par un ensemble de recommandations, visant à promouvoir l'intégration de

l'IA dans le tissu économique et entrepreneurial. Il s'agit, entre autres, de l'inclusion de l'IA dans les programmes éducatifs dès le plus jeune âge, sensibiliser au rôle de l'IA dans l'investissement et la prise de décision, développer les compétences humaines en technologies modernes et encourager les politiques gouvernementales soutenant l'investissement en IA.

Le forum a, par ailleurs, appelé à renforcer les partenariats public-privé dans l'innovation technologique, lancer des compétitions pour les projets innovants en IA et stimuler la R&D en solutions technologiques.

Le forum a vu la participation d'Ibrahim Ben Zouina, président de la Commis-

sion du partenariat et de la coopération internationale à la CCISCS, de Rania Abdel Razek, présidente du Groupe de communication et d'information de l'OADA, ainsi que de divers acteurs économiques de la région Casablanca-Settat.

A noter que ce forum s'est articulé autour de quatre sessions principales: L'impact des technologies modernes sur l'environnement économique, l'application de l'IA pour l'innovation et la croissance, les politiques gouvernementales favorisant l'investissement en IA et des études de cas sur l'impact de l'IA dans le monde des affaires.

*Procès d'Alec Baldwin
pour homicide involontaire*

La défense met en doute l'enquête



La justice a-t-elle bâclé ses investigations et instruit une enquête à charge contre Alec Baldwin? C'est ce qu'ont insinué ses avocats au deuxième jour de son procès pour homicide involontaire sur le tournage du western "Rust".

Sur le plateau de ce film tourné au Nouveau-Mexique, la star avait brandi en octobre 2021 une arme censée ne contenir que des balles à blanc mais qui avait tiré un projectile bien réel.

Le tir avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins, et blessé le réalisateur Joel Souza.

Jeudi, l'avocat de M. Baldwin a essayé de convaincre les jurés que les policiers n'ont pas assez creusé pour remonter aux origines de la tragédie: ils n'ont jamais établi comment des balles réelles, absolument interdites sur un tournage, ont terminé sur le plateau de "Rust".

"N'est-il pas vrai que vous vouliez juste en finir avec ça, pour que les procureurs puissent se concentrer sur Alec Baldwin?", a-t-il lancé à une experte technique de la police, Marissa Poppell.

"Non", a-t-elle répondu, lors

d'un interrogatoire tendu à la barre.

Elle a d'abord assuré que les policiers avaient scrupuleusement ouvert "chaque boîte" de munitions présente sur les lieux du crime, et dans l'entreprise du fournisseur d'armes de "Rust", un certain Seth Kenney.

Mais sous les questions pressantes de l'avocat, elle a finalement modéré ses propos, en estimant que l'inspection avait été d'une qualité "raisonnable".

"Au lieu d'essayer de trouver la source de la balle mortelle, ils se sont concentrés sur M. Baldwin", a fustigé Me Alex Spiro, avocat de l'acteur.

Outre la balle qui a tué Mme Hutchins, une brillante directrice de la photographie de 42 ans, originaire d'Ukraine, d'autres munitions réelles ont été découvertes sur le plateau.

Elles se trouvaient dans le chariot d'accessoires, et dans les cartouchières des acteurs Alec Baldwin et Jensen Ackles, a raconté Mme Poppell, l'experte policière.

Selon elle, un faisceau d'indices laisse penser que ces balles ont pu

être introduites par l'armurière du film, Hannah Gutierrez-Reed. Cela n'a toutefois jamais été clairement prouvé. L'armurière a écopé de 18 mois d'emprisonnement pour homicide involontaire en avril. La peine maximale, qu'encourt également M. Baldwin, aujourd'hui âgé de 66 ans.

Costume bleu marine et lunettes carrées sur le nez, la star a observé les débats jeudi les bras croisés, d'un air concentré. Personne ne sait s'il compte témoigner au cours du procès, qui doit durer jusqu'au 19 juillet.

L'acteur a toujours expliqué qu'on lui avait assuré que l'arme était inoffensive, et nie avoir appuyé sur la détente.

Une version jugée "absurde" par le parquet, qui l'accuse d'avoir eu un comportement erratique en plateau, en négligeant les règles de sécurité élémentaires.

Jeudi, la procureure Erlinda Ocampo Johnson a convoqué le fabricant italien de cette reproduction d'un pistolet d'époque, pour balayer les doutes.

"La seule façon de tirer avec

cette arme est d'appuyer sur la gâchette?", a demandé la magistrate à Alessandro Pietta.

"C'est comme ça qu'il faut faire", a répondu le fabricant.

"Y a-t-il une autre façon de procéder?", a insisté la procureure. Ce à quoi M. Pietta a opposé un "non" catégorique.

Une expertise de la police fédérale américaine, le FBI, avait conclu que le pistolet n'avait pas pu faire feu sans une pression sur la détente. Mais la défense la conteste car la police a endommagé certaines parties de l'arme en faisant des tests pour explorer la piste d'un tir intempestif.

Les avocats de M. Baldwin estiment surtout que ce débat n'est pas le coeur du procès, car selon les directives de l'industrie, ce n'est pas aux acteurs de vérifier qu'une arme est bien sans danger.

"Sur un tournage, on a le droit d'appuyer sur la détente", a désamorcé dès mercredi Me Spiro. "Donc même s'il a volontairement appuyé sur la détente, (...) ça ne le rend pas coupable d'homicide."

Décès de l'actrice de "Shining" Shelley Duvall

L'actrice américaine Shelley Duvall, connue pour son rôle dans le célèbre "Shining" de Stanley Kubrick avant de longtemps disparaître des écrans, est décédée jeudi à l'âge de 75 ans, ont rapporté les médias américains.

Shelley Duvall est morte dans son sommeil à son domicile de Blanco, au Texas, dans le sud des Etats-Unis, à la suite de complications liées à un diabète, a précisé The Hollywood Reporter, citant son compagnon, le chanteur Dan Gilroy.

Née le 7 juillet 1949 à Fort Worth, au Texas, Shelley Duvall est découverte par Robert Altman, figure du Nouvel Hollywood, inspiré notamment par la Nouvelle Vague française.

Le cinéaste connu pour ses personnages riches, sa critique sociale acerbe et son sens de la satire, l'engage dans la comédie noire "Brewster McCloud" sortie en 1970.

L'actrice éclectique aux grands yeux

incarne une multitude de personnages souvent excentriques qui lui valent une série de récompenses, notamment à Cannes pour son rôle dans "Trois Femmes" en 1977.

Sa carrière reste marquée par sa relation de travail avec Robert Altman, qui lui "offre de sacrés bons rôles". "Aucun d'entre eux ne se ressemble", avait-elle confié au New York Times en 1977.

Cette année-là, elle fait une apparition furtive dans "Annie Hall" de Woody Allen en 1977.

Mais c'est Stanley Kubrick qui donne sans doute à Shelley Duvall l'un des rôles de sa vie dans "Shining", l'adaptation du roman éponyme de Stephen King, aux côtés de Jack Nicholson.

Dans ce grand classique de l'épouvante, l'actrice est mise à rude épreuve par le cinéaste pour interpréter Wendy Torrance, épouse d'un écrivain qui sombre dans la folie meurtrière et la terroriste elle

et leur jeune fils. Stanley Kubrick l'a fait "pleurer 12 heures par jour pendant des semaines" durant le tournage, a-t-elle raconté au magazine People en 1981.

"Je ne me donnerai plus jamais autant. Si vous voulez souffrir et appeler ça de l'art, allez-y, mais sans moi."

La même année que "Shining", elle partage l'affiche avec Robin Williams dans l'adaptation de "Popeye" par Robert Altman.

Dans les années 80, elle se lance aussi dans les programmes pour enfants.

En 2023, elle revient au cinéma après deux décennies d'absence dans le thriller indépendant "The Forest Hills".

La discrétion de Shelley Duvall ces dernières années avait suscité de nombreuses spéculations à Hollywood.

Dans une récente interview accordée au New York Times, elle et Dan Gilroy ont exprimé leur exaspération face aux rumeurs. Dans ce rare entretien, elle dit se

sentir trahie par l'industrie qui l'avait portée aux nues à ses débuts.

"J'étais une star, j'avais des premiers rôles", rappelle-t-elle au journal.

Sa disparition des écrans? "Les gens pensent que c'est la vieillesse, mais c'est faux. C'est de la violence", dit-elle. "Comment vous sentiriez-vous si les gens étaient vraiment gentils, et puis, soudainement, d'un coup... ils se retournent contre vous?"

Musicien et ancien chanteur du groupe Breakfast Club, connu pour sa relation passée avec Madonna, Dan Gilroy était le partenaire de longue date de Shelley Duvall, depuis leur rencontre sur le tournage d'un film Disney en 1990.

"Ma chère, douce, merveilleuse partenaire de vie et amie nous a quittés. Trop de souffrance ces derniers temps, maintenant elle est libre. Envoie-toi, belle Shelley", a déclaré Dan Gilroy dans un communiqué largement diffusé dans les médias.

2^{ème} édition du Festival Al Kasbah de l'art du Melhoun à Marrakech

Bouillon de culture

Festival

La 38^{ème} édition du Festival des arts et de la culture de Jerash (Jordanie) aura lieu du 24 juillet au 3 août, a annoncé le Haut comité du festival.

Placée sous le thème "La promesse continue", cette édition connaîtra la participation de 25 troupes de 40 pays, représentant leur folklore et leur patrimoine, et sera caractérisée par plusieurs programmes et pièces de théâtre dédiés aux enfants.

Le programme de cette édition comprend des activités culturelles et artistiques (théâtre, poésie et arts plastiques), en collaboration avec des organismes artistiques et culturels locaux, ajoute-t-on.

Par ailleurs, le festival sera marqué par l'organisation du 12^{ème} Congrès intellectuel arabe, en partenariat avec la Société philosophique jordanienne et sous le thème "Renouveau de la pensée de la renaissance", note le communiqué, ajoutant que ce congrès verra la participation d'une élite de penseurs, philosophes et chercheurs arabes spécialisés dans la pensée arabe moderne et contemporaine.

Autre temps fort de cette 38^{ème} édition: l'organisation du festival de monodrame, qui verra une participation jordanienne et arabe, et d'une rencontre dédiée à la flûte.

Les soirées poétiques seront rehaussées par la participation de 31 des plus importants poètes arabes, notamment Adonis, Ahmed Al-Chahaoui, Ali Fawaz, Dakhlil Al-Khalifa et Abdallah Aissa. Plusieurs forums auront également lieu, dont le forum d'art plastique et celui de sculpture, outre l'organisation du prix Khalil Qandil de la nouvelle.

Une exposition dédiée aux industries culturelles et créatives sera organisée en marge du festival, considéré comme l'une des plus grandes manifestations culturelles en Jordanie, permettant aux créateurs d'exposer leurs travaux et réalisations culturelles.



La 2^{ème} édition du Festival Al Kasbah de l'art du Melhoun aura lieu du 22 au 27 juillet à Marrakech, sous le thème "L'art du Melhoun : authenticité et rayonnement du patrimoine marocain".

Initié par l'Association Al Warchan pour l'art du Melhoun et le patrimoine marocain, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et la Commune urbaine de Mechouar-Kasbah, ce festival se tient dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, indique un communiqué des organisateurs.

Cet événement culturel et artistique vient aussi célébrer l'inscription du Melhoun sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, une reconnaissance qui consacre des siècles de tradition artistique authentiquement marocaine et récompense les efforts du Royaume pour la préservation de son héritage, souligne le communiqué.

La 2^e édition du Festival Al Kasbah pour l'art du Melhoun, qui rendra hommage à l'artiste Abdelkrim Jah, vise également à mettre en lumière cet art en tant que partie intégrante du patrimoine culturel marocain authentique, et à contribuer au mois du patrimoine organisé chaque année par le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Com-

munication. Le programme de cette manifestation comprendra une variété d'activités culturelles et artistiques, notamment des concerts musicaux, des tables rondes où les participants discuteront de diverses questions relatives à l'étude, la documentation, la critique et l'analyse du Melhoun, ainsi qu'une exposition de livres sur cet art authentique et ancestral, afin de faire découvrir cet art au

public et renforcer sa place dans le patrimoine culturel du Royaume.

Selon les organisateurs, ce festival sera aussi une occasion unique de célébrer les artistes et créateurs marocains, de partager des expériences artistiques entre les différentes générations, en sus de renforcer l'identité culturelle marocaine et de préserver le riche patrimoine artistique du Royaume.

Mehdi Qotbi : L'exposition "Stronger Together", un dialogue enrichissant avec la culture marocaine

L'exposition "Stronger Together" de l'artiste camerounais Barthélémy Toguo met en avant un dialogue enrichissant avec la culture et le patrimoine artisanal marocains, a indiqué, mardi à Rabat, le président de la Fondation nationale des musées (FNM), Mehdi Qotbi.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de l'exposition, M. Qotbi a souligné que cet artiste africain qui a réussi avec brio à s'imposer sur la scène artistique à l'échelle internationale met en valeur le patrimoine culturel et le savoir-faire artisanal du Royaume.

"Inspiré de la culture marocaine et de son artisanat séculaire, Toguo a créé pour cette exposition une série d'œuvres inédites, mêlant peintures, dessins, céramiques, tapisseries et zellige, tout en maintenant sa signature audacieuse et reconnaissable", a noté le directeur de la FNM.

M. Qotbi a, par ailleurs, rappelé que la FNM a organisé plusieurs événements qui célèbrent l'Afrique, à l'instar

de "L'Afrique en capitale", "Lumières d'Afrique" ou encore "Bamako Dreams 30", et ce conformément à la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI appelant à promouvoir la création africaine.

Pour sa part, la commissaire de l'exposition, Androula Michael, a expliqué que Barthélémy Toguo "transpose son univers et son iconographie propre, et entre en résonance avec la beauté de l'artisanat, la culture, la nature, ainsi que les arts traditionnels ancestraux du Royaume".

Mme Michael a relevé que l'exposition "Stronger Together", qui comprend des œuvres entièrement réalisées au Maroc, réinterprète l'artisanat et l'art marocains tout en mettant en avant son importance et sa beauté millénaire, assurant que l'artiste a souhaité interagir avec l'univers marocain dans sa globalité pour cette exposition inédite.

Cet artiste polyvalent, qui compte à son actif plusieurs œuvres artistiques, se penche également dans ses œuvres sur

des questions sociales, environnementales et politiques extrêmement importantes, poussant ainsi à la réflexion, a-t-elle relevé.

De son côté, l'artiste camerounais Barthélémy Toguo a exprimé sa fascination quant à la richesse de l'artisanat et du patrimoine marocains, expliquant qu'il s'est focalisé dans cette exposition sur la céramique et la tapisserie marocaines, tout en y apportant une touche personnelle de son univers graphique particulier.

"J'ai choisi de travailler sur plusieurs supports car c'était des techniques anciennes et je voulais voir comment je pouvais les associer à mon univers artistique existant", a-t-il ajouté.

S'agissant du titre de son exposition "Stronger Together", M. Toguo a souligné qu'il s'agit d'une sorte d'appel à la solidarité entre les peuples, les générations, les artistes et les artisans pour un monde meilleur.

"Stronger Together" dévoile plus d'une centaine d'œuvres inédites,

conçues par Barthélémy Toguo au Maroc dans une immersion totale avec sa culture et son artisanat. Peintures, dessins, céramiques, tapisseries et zellige composent un ensemble visuel remarquable où se mêlent traditions ancestrales et inspirations contemporaines.

Aux côtés de ces créations, des vidéos de performances et une installation importante dédiée à Bandjoun Station, un centre d'art et résidence d'artistes, fondé par Toguo au Cameroun, invitent le public à découvrir l'univers foisonnant de l'artiste et son engagement envers le continent africain.

Artiste contemporain protéiforme parmi les plus importants dans le monde, Barthélémy Toguo place cette exposition sous le signe du dialogue avec la culture marocaine. Le titre de l'exposition de Barthélémy Toguo évoque la solidarité, une valeur centrale pour l'artiste, qui inclut la fraternité, la réciprocité, l'unité et la coopération.


 المملكة المغربية
 وزارة الصحة والوقاية
 المملكة المغربية والجمهوريون
 المملكة المغربية

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SIMPLIFIÉS SUR OFFRES DES PRIX N° : 38-42/INV/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Juillet 2024, à partir de 10 à 16 heures du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Madh et Av Almoahabine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

ADN°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DBS ETC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE (DBS)
38/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LYCEE COLLEGIAL IMASSINE RELEVANT DE LA DP DE OUAZAZATE A LA COMMUNE SKOURA AHL LOUST- PROVINCE D'OUAZAZATE.	947.000,00 Neuf Cent Quarante Sept Mille Six Cent Quatre Vingt Ouhams.	11 000,00 Onze Mille
39/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES : KHRIH, TADURITE NOUMERZIGANE ET TAOURITE RELEVANT DE LA DP D'OUAZAZATE DANS LES COMMUNES : AMERZEGGANE ET TIBELI- PROVINCE D'OUAZAZATE.	399.700,00 Trois Cent Quarante Vingt Dix Neuf Mille Sept Cent Quarante Vingt Six Ouhams.	7 000,00 Sept Mille
40/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LYCEE COLLEGIAL OUSSELAAT RELEVANT DE LA DP DE OUAZAZATE A LA COMMUNE OUSSELAAT - PROVINCE D'OUAZAZATE.	526.116,00 Cinq Cent Vingt Six Mille Cent Soixante Ouhams.	9 500,00 Neuf Mille Cinq Cent
41/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES : ABDELLAH BEN YACINE, TOUGHZA ET AIT TATLALE, RELEVANT DE LA DP D'OUAZAZATE DANS LA COMMUNE : TELLOUATE - PROVINCE D'OUAZAZATE.	614.404,00 Six Cent Quatorze Mille Quatre Cent Soixante Quatre Ouhams.	11 000,00 Onze Mille
42/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES : AIT BOUENND ET TIKKITE, RELEVANT DE LA DP D'OUAZAZATE DANS LA COMMUNE : AIT ZINEB - PROVINCE D'OUAZAZATE.	480.000,00 Quatre Cent Quarante Vingt Mille Six Cent Soixante Ouhams.	9 500,00 Neuf Mille Cinq Cent

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 4805/PA


 المملكة المغربية
 وزارة الصحة والوقاية
 المملكة المغربية والجمهوريون
 المملكة المغربية

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 098/2024/CHUIRC
« ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DE LABORATOIRE POUR L'HOPITAL IBN ROCHD »

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que :

- Des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°098/2024/CHUIRC « ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DE LABORATOIRE POUR L'HOPITAL IBN ROCHD », au niveau du descriptif technique des lots n°10 « BAIN MARIE TYPE 3 » et lot n°48 « Station de caryotypage complète » figurant dans le Cahier des Prescriptions Spéciales et l'Annexe n°4 du Règlement de la Consultation.
- La date d'ouverture des plis prévue le 23/07/2024 à 09 h 30 min est reportée au 25/07/2024 à 12 heures.

Le dossier de l'appel d'offres modifié est mis à la disposition des concurrents au Portail Marocain des Marchés Publics : « www.marchespublics.gov.ma »

N° 4807/PA


 المملكة المغربية
 وزارة الصحة والوقاية
 المملكة المغربية والجمهوريون
 المملكة المغربية

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SIMPLIFIÉS SUR OFFRES DES PRIX N° : 43-47/INV/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 24 Juillet 2024, à partir de 10 à 16 heures du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Madh et Av Almoahabine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

ADN°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DBS ETC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE (DBS)
43/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LES CT DE TARMIGTE ET OUAZAZATE, PROVINCE DE OUAZAZATE.	817.504,00 Neuf Cent Dix Sept Mille Cinq Cent Quatre Ouhams, 40 Centimes.	14 000,00 Quatorze Mille
44/INV/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECOLE PRIMAIRE AL KHANNAE, RELEVANT DE LA DP D'OUAZAZATE DANS LA COMMUNE : OUAZAZATE - PROVINCE D'OUAZAZATE.	764.232,00 Sept Cent Soixante Six Mille Deux Cent Treize Ouhams.	11 000,00 Onze Mille
45/INV/2024	TRAVAUX D'EXTENSION DE LYCEE QUALIFIANT AIT ZINEB EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL A LA COMMUNE AIT ZINEB - PROVINCE D'OUAZAZATE.	876.424,00 Huit Cent Soixante Neuf Mille Six Cent Vingt Ouhams.	11 000,00 Quinze Mille
46/INV/2024	TRAVAUX D'EXTENSION DES ECOLES PRIMAIRES TASSELMANT, TAKOUR AL MANSOUR ET TIGOURAL EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE, DANS LES COMMUNES : AIT ZINEB, TAJENAKHTE ET KHREH MOGDAL - PROVINCE D'OUAZAZATE.	714.972,00 Sept Cent Treize Mille Mille Neuf Cent Soixante Deux Ouhams, 76 Centimes.	11 000,00 Onze Mille
47/INV/2024	TRAVAUX D'EXTENSION DES ECOLES PRIMAIRES IBN SINA (ANNEXE INZARTE) ET TIBOUJOUTEN CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE, DANS LES COMMUNES : TARMIGTE ET SKOURA AHL LOUST - PROVINCE D'OUAZAZATE.	771.764,00 Sept Cent Soixante Treize Mille Sept Cent Quarante Vingt Six Ouhams, 41 Centimes.	14 000,00 Quatorze Mille

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 4806/PA


 المملكة المغربية
 وزارة الصحة والوقاية
 المملكة المغربية والجمهوريون
 المملكة المغربية

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SIMPLIFIÉS SUR OFFRES DES PRIX N° : 48-52/INV/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 25 Juillet 2024, à partir de 10 à 16 heures du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, site à Angle Av Madh et Av Almoahabine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres nationaux ouverts simplifiés sur offres des prix pour :

ADN°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DBS ETC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE (DBS)
48/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LES CT D'IGHREM NOUGDAL ET TAJENAKHTE, PROVINCE DE OUAZAZATE.	621.301,00 Six Cent Vingt Treize Mille Trois Cent Dix Ouhams, 40 Centimes.	11 000,00 Onze Mille
49/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LES CT DE SKOURA AHL LOUST, IDELSANE ET GHESATE, PROVINCE DE OUAZAZATE.	991.904,00 Neuf Cent Quarante Vingt Ouhams Mille Neuf Cent Quarante Ouhams, 40 Centimes.	18 000,00 Dix Huit Mille
50/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LA CT D'IGHREM NOUGDAL, PROVINCE DE OUAZAZATE.	981.504,00 Neuf Cent Quarante Vingt Cinq Mille Neuf Cent Quarante Ouhams, 40 Centimes.	18 000,00 Dix Huit Mille
51/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LES CT D'IGHREM NOUGDAL ET TIBELI, PROVINCE DE OUAZAZATE.	991.504,00 Neuf Cent Quarante Vingt Ouhams Mille Neuf Cent Quarante Ouhams, 40 Centimes.	18 000,00 Dix Huit Mille
52/INV/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 01 ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCHOOLAIRE DANS LA CT D'IZNAGUEN, PROVINCE D'OUAZAZATE.	991.504,00 Neuf Cent Quarante Vingt Ouhams Mille Neuf Cent Quarante Ouhams, 40 Centimes.	18 000,00 Dix Huit Mille

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 4808/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
0808

المملكة المغربية للتعمير والتنمية البشرية
الهيئة المغربية للتعمير والتنمية البشرية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
082024/INDH

Le 06 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Électrification par les kits photovoltaïques de 25 unités préscolaires en milieu rural relevant des communes : Maba Ou Hameu Zayani, Meulay Bouazza, El Hamman, Sidi Lamine, Aguelmou, Sidi Heine, Had Bouhousoussan, Sebti Ait Rahou et Oum Rabia - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 (Dix mille) Dirhams.

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 606 200,00 (Six cent seize mille deux cent) dirhams TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Concernant le dossier technique :
Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Table with 3 columns: Secteur, Classe, Qualification exigée. Row 1: J, 4, J3

N° 4768/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
0808

المملكة المغربية للتعمير والتنمية البشرية
الهيئة المغربية للتعمير والتنمية البشرية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
092024/INDH

Le 06 Août 2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Électrification par les kits photovoltaïques de 25 unités préscolaires en milieu rural relevant des communes : Oussemama, Kerrouchen, Ait Ibaq, Tighassilou, El Khab, Aguelmou Aezga, Eberli, Ait Saadeli et Sidi Yahya Ou Saad-Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 (Dix Mille Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 621 500,00 (Six cent vingt deux mille cinq cent) dirhams TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les concurrents doivent :
- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Concernant le dossier technique :
Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Table with 3 columns: Secteur, Classe, Qualification exigée. Row 1: J, 4, J3

N° 4770/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم خنيفra
جماعة بن مسعود

قرار رقم: 01 بتاريخ 25 يونيو 2024
بإجراء مباراة التوظيف في فوجية تقني من الدرجة الرابعة السلم 8

إن راس جماعة بن مسعود

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 30 رمضان 1436 الموافق 7 يوليو 2015 بتفويض القانون التنظيمي رقم 133.14 لفتح المجال للتوظيف...
مقتضى الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 الموافق 24 فبراير 1958 بتدبير النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسب ما وقع تعديله وتسميته...
وعلى الظهير الشريف رقم 1.58.06 رقم الصادر في 7 فوجية 1377 (25 يونيو 1958) بشأن زيم التجديدي في الاستمارات والمباريات العمومية...
بناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر بتاريخ 27 شتنبر 1977 بتدبير النظام الأساسي لوظيفة التسيير حسب ما وقع تعديله وتسميته...
بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بشأن نظام عام للتسيير والاستمارات الخاصة بولوج أسلاك وخدمات ومسابح الإشارات العمومية...
بناء على المرسوم رقم 2.11.621 الصادر في 25 نونبر 2011 بتحديد شروط وأحكام تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية كما وقع تعديله وتسميته...
بناء على المرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الأولى 1433 (30 أبريل 2012) المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات فوجية الوظيفة الأساسية...
بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 الموافق 2 دجنبر 2005 بشأن النظام الأساسي الخاص بمهنة التفتيش لشركاء بين الوزارات كما وقع تعديله وتسميته...
بناء على المرسوم رقم 2.64.389 الصادر في 10 ربيع الثاني 1384 (15 ففصمة 1964) بتحديد النظام المتعلق بولوج مهناس الإشارات العمومية المنقطع بها للتوظيف...
بناء على المرسوم رقم 2.05.04 الصادر في 29 من ربيع الأول 1422 (22 يونيو 2001) بتحديد شروط استعادة مكافؤ الأمانة من الأسيطة لولوج المناصب العامة بإشارات الدولة والمؤسسات العامة والمجمعات القبلية...
بناء على المرسوم رقم 2.02.349 الصادر بتاريخ 07 غشت 2002 بتحديد السن الأقصى للتوظيف بفتح أسلاك الإشارات العمومية والمجمعات العمومية...
وعلى المرسوم رقم 2.17.491 الصادر في 4 ربيع الأول 1439 (23 نوفمبر 2017) بسن نظام التسيير العمومية للتسيير والمؤسسات التسييرية والتعاون بين الجماعات...
بناء على قرار وزير الأول رقم 1.130.00 بتاريخ 10 يونيو 2000 بتحديد قائمة المناصب لشركاء تسييرها على الأشخاص المتقنين بالأقلوية وفقاً لنسبة تقوية هذه المناصب بإشارات الدولة والمباريات التابعة لها...
بناء على قرار وزير الداخلية رقم 1.146.24 الصادر بتاريخ 27 من شوال 1445 (6 مايو 2024) بتحديد شروط وإجراءات وإمزايج مباريات التوظيف في المناصب العمومية بالمجمعات الترابية...
بناء على مرسوم رئيس الحكومة رقم 14/2012 بتاريخ 19 يونيو 2012 حول تسيير مباريات التوظيف في المناصب العمومية...
بناء على مرسوم وزير الداخلية عدد 0-6031-D بتاريخ 09 شتات 2019 و 0-7862-D بتاريخ 18 شتنبر 2019 و 0-6167-D بتاريخ 03 دجنبر 2020.

المادة الأولى: تنظم جماعة بن مسعود يوم السبت 10 غشت 2024 على الساعة الثانية صباحاً بقر الترابية الاعترافية لاسن مسعود الكفالة بابت موسي حدي مباراة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة لفتح المجال للمنافسة الشافرة قانون رقم جماعة بن مسعود...
المادة الثانية: يحدد عدد المناصب الشاغرة بالشاغرة في المناصب (J3) والمتخصص منها نسبة 26% من هذه المناصب لفائدة الأشخاص المتقنين على صفة ملغوم أو مكافؤ الأمانة أو عسكري أو محارب قديم و 74% لفائدة نوني الاعترافية الاعترافية...
المادة الثالثة: يندرج في المباراة المترشحين للقبول من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر من فاتح يناير 2024. ويمكن تقييد حد السن الأعلى لفائدة تعامل الخدمات الصحية أو لشركاء تسييرها لأجل التفاضل دون أن يتجاوز 45 سنة وأشخاص على التفرغ أو الشهادة المطلوبة لولوج الدرجة المترشحين بالشاغرة كما هو مبيّن في الجدول أسفله

Table with 3 columns: الدرجة, الشهادة المطلوبة, المتخصصات المطلوبة. Row 1: تقني من الدرجة الرابعة, علوم تقني متقدم من طرف مؤسسات التكوين المهني... Row 2: تقني من الدرجة الثالثة, الهندسة المدنية والانشاء العمومية... Row 3: تقني من الدرجة الثانية, علوم تقني متقدم من طرف مؤسسات التكوين المهني...

- المادة الرابعة: يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
1. طلب الترشيح لا اختيار مباراة التوظيف بين فيه الاسم العائلي والشخصي المترشح واولاده و رقم هاتفه وبيده الإلكتروني.
2. صورة ذاتية CV تحمل صورة للتوظيف لتفحص الشهادة المهنية أو شواهد العمل عدد الاضافات.
3. نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
4. نسخة من الملغوم أو الشهادة الحاصل عليها مصنوعة بنسبة من قرار لتفاضل عند الاضطرار.
5. شهادة استيفاء التخصص.
6. طرفان مترشحات بصحافة اسم وعنوان المترشح(ة) و رقم هاتفه وبيده الإلكتروني.
7. ترخيص كفاي لا اختيار مترشحات من طرف الأمانة للشهادة بالنسبة للمترشحين للتوظيف.
المادة الخامسة: لتسهيل هذه المباراة على اشتر كفاي واشتر شغري أو تقنيي أو مما سعاد المترشحات/المترشحين الذين يعانون من الإعاقة

Table with 6 columns: الدرجة العمومية, المناصب, الامتحان التقني, الامتحان الشغري أو تقنيي أو مما سعاد, المدة, المعدل. Row 1: تقني من الدرجة الرابعة, 08, 4, 30 دقيقة, 3

فتح عن كل اختيار نقطة عددية تراوح ما بين 0 و 20، وتعتبر الفصالية كل نقطة تساوي أو تقل عن 5 من 20 وتبايع لا اختيار الاعترافية الشغريي للتوظيف الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20.

تقصر لجنة المباراة لائمة المترشحين الناجمين في حدود المناصب الشاغرة بشاغرة مرتين حسب الاستحقاق من بين المترشحين الحاصلين على معدل عام لا يقل عن 10 من 20 دون الحصول على نقطة الفصالية، وكذا لائمة الانتظار طبقاً لمقتضيات المادة 12 من المرسوم رقم 02.11.621 الملحق بالقرار.

المادة السادسة: تدرج ملفات المترشحين بكتب الضغط بمساعدة بن مسعود أو عن طريق البريد الإلكتروني في اسن راس جماعة بن مسعود ابتداء من يوم البشر ال 1 غابة يومه الشبعة 26 يونيو 2024 قبل الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال و هو اسن اسن لقبول الترشيحات ولا يقبل أي ملف لا يتضمن كافة الوثائق المطلوبة أو الموضوعه خارج الأجال المحددة. وأحال كل الترشيحات بعد ذلك على مصلحة المباراة، الترشيحات والموارد البشرية/مكتب تسيير شؤون الموظفين.

المادة السابعة: ينشر قرار الاعلان عن إجراء المباراة في صحيفتين وطنيتين ويرسل تحت إشراف عمال الإقليم من أجل نشر على بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma وعلى البوابة الوطنية للمجمعات الترابية www.collectivités.territoriales.gov.ma كما يمكن نشره وباتفاق بقر جماعة بن مسعود وتسميته بكل الوسائل الأخرى المتاحة. و سيتم نشر لائمة المترشحين والمترشحين القبولين لاختيار كفاي كفاي و اعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma.

N° 4771/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 30/2024/INDH/PAZ

Le 06 Août 2024 à 11 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour :

-Travaux de construction de la piste menant au douar Imahda sur une longueur de 5.36 Km à la C.T Ouasoula, Province d'Azilal

-Travaux d'aménagement de la piste menant au douar Ait Atmani à la C.T Ouasoula, Province d'Azilal

- Travaux de construction de la route reliant la R.P 3105 et douar Ait Laabli à la C.T Moulay Aissa Ben Drais, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent cinquante mille dirhams, 00 Ch (150.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent quarante-quatre dirhams, 00 Ch (7.998.144,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	
	B.5	

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4772/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 31/2024/INDH/PAZ

Le 06 Aout 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'adduction en eau potable des douars Taklout, Talanhlou, Ouasoumend, Taghrout N'aisa, Amezray, Ait Aarfa** relevant des Communes Territoriales Ouasoula, Ait Mojden, Tabant, Zaouïte Ahansal, Agoudi N'lkhir, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-six mille sept cent dirhams, 00 Ch (36.700,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt dirhams, 00 Ch (1.839.480,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.6	5
C	C.1	4
J	J.3	4

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis (le 05 Aout 2024) avant 14 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 4773/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et du Sport

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 49/DTZ/INV/2024

Le jeudi 25 juillet 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°49 /DTZ/INV/2024 du 25 /07/2024 pour

ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TARLA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinquante-quatre mille neuf cent soixante DIRHAMS (54960,00 DHS TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams (1000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Pour le dossier technique :

➤ Copie légalisée du certificat de qualification et de classification:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

Remarque: pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 4797/PA



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS ASSISTANTS

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de dix (10) Professeurs Assistants militaires, session du 05 Septembre 2024 dans les spécialités suivantes :

POSTES MILITAIRES

Sciences Fondamentales :

Spécialités pharmaceutiques :

- Pharmacologie : 01 Poste

Sciences Cliniques :

Spécialités de médecine et spécialité médicales :

- Anesthésie-Réanimation : 02 Postes
- Cardiologie : 01 Poste
- Dermatologie : 01 Poste
- Oncologie Médicale : 01 Poste
- Pédiatrie : 01 Poste
- Radiologie : 01 Poste

Anatomie chirurgie et spécialité chirurgicales :

- Traumatologie-Orthopédie : 01 Poste
- Urologie : 01 Poste

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résidanat ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale ;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement ;
- 01 exemplaire des titres et travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communications et validation des productions audiovisuelles ;
- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres et travaux scientifiques à envoyer à l'adresse mail : DOYEN.FMPC@univh2c.ma
- Un exemplaire de la thèse ;
- Une copie légalisée du diplôme de Doctorat en Médecine ;
- Autorisation de participation au concours délivrée par l'autorité compétente pour les candidats militaires.

Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du Doyen avant le 06/08/2024 à 16h.

N° 4798/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale de
Khemisset
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°: 19/2024/KH

Le 08/08/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khemisset Sis à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°19/2024/KH du 08/08/2024 pour :

TRAVAUX DE CALIBRAGE ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 411 DU PK 114+000 AU PK 131+200 - PROVINCE DE KHEMISSSET.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Vingt six millions quatre cent vingt deux mille cinq Dirhams soixante centimes (26 482 005,60Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux cent soixante dix mille Dirhams (270 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 4802/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 28/2024/INDH/PAZ
Le 06 Août 2024 à 12h ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achat des équipements pour les personnes en situation d'handicap au

niveau de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille dirhams 00 cts (9 000,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Quinze Mille Neuf Cent Quatre Vingt deux dirhams 00 cts (595 992,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le 05 Août 2024 à 16h30min, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 4803/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS N° 46/DTZ/INV/2024

Le jeudi 25 juillet 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n° 46/DTZ/INV/2024 du 25/07/2024 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LYCÉE QUALIFIANT SANAOUBAR A LA COMMUNE BOUCHFAA A LA PROVINCE DE TAZA (poème tranche).
Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Six cent sept mille cinq cent quatre-vingt-treize dirhams soixante cts (607593,60 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 4804/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
دعماء الدار البيضاء
عمالة صويف
عمالة صويف حدائق واد حجار
قسم الشؤون الاقتصادية

قرار حول بحث المناقص والمضار

إلى السيد رئيس مجلس عمالة صويف حدائق واد حجار

بناء على قانون التنظيم رقم 113-14 المتعلق بالمناطق الحضرية المصنفة القشيرة المصنفة رقم 1-115-05 المؤرخ في 20 رمضان 1436 الموافق لـ 07 يونيو 2015، المادة 100 والمادة 108 منه.

بناء على ملاحظات العمل الرابع من القشيرة المصنفة المؤرخ في 3 شوال 1392 (25 نونبر 1914) المتعلق بولاية المؤسسات الخيرية، المشوشة أو الخشوشة وكذا المقتضيات التي تعززها وامتنته.

بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 جمادى الآخرة 1392 (18 أكتوبر 1933) الذي لم يقتضاهما إزراء المؤسسات الخيرية، الغير المصنفة والخشوشة كما لم تعززها وتتمتته.

وبناء على لائحة المناقص المؤرخ في 204403105

و الذي تمتمتته به شركة JHANE SMT S.A.R.L رقم السجل التجاري: 180499 - عمالة صويف حدائق واد حجار - العمل القانوني: 1 - طووق محمد رقم البطاقة الوطنية: 8558724 - طووق محمد طووق - طووق محمد طووق - طووق محمد طووق LOTISSMENT JHANE SMT - راسدات الأقاليم

قرار:

العمل الأول: أن يترك المصنف من المناقص والمضار مدته 15 يوما ابتداء من تاريخ 204403109 إلى غاية إغلاق العمل بتاريخ 204403104.

العمل الثاني: يوقع سجن البحث ب - عمالة صويف حدائق واد حجار - عمالة الدار البيضاء حيث يمكن التعميم لتسويق ممتلكاتهم وذلك خلال لوقت العمل الرسمية.

N° 4800/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Commune Oulad Freiha
Direction des Services Communes
Bureau de planification, études, des marchés, des travaux et entretien

PROGRAMME PRÉVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Président du conseil communal de Oulad Freiha
Année budgétaire : 2024
Le programme prévisionnel modificatif des marchés que Président du conseil communal de Oulad Freiha (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

a) Prestations et travaux

Année budgétaire 2024						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Installation de pannes et câblages : travaux électricité 1er catégorie des foyers non électrifiés aux divers douars de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	328.000,00	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	
2	Adhésion d'eau potable aux divers douars de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	215.000,00	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	* Réserve pour F.M.E.C.U.C.A.E
3	Fouage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	282.000,00	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois juillet au septembre 2024	
4	Acquisition d'une voiture utilitaire au profit de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	177.000,00	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois juillet au septembre 2024	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Adhésion d'eau potable aux divers douars relevant de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	Commune Oulad Freiha

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Adhésion d'eau potable aux divers douars relevant de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat relevant de la Région Casablanca-Settat.	Commune Oulad Freiha

b) Prestations services

Année budgétaire 2024

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Mois de publication	Observations
1	Alferrage du souk hebdomadaire relevant de la Commune Oulad Freiha sauf tabaïtor communal au titre des années : 2025 et 2026.	16.790,00 (soit mensuel d'alferrage TTC)	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	---
2	Alferrage de tabaïtor communal relevant de la Commune Oulad Freiha au titre de l'année : 2024.	1.810,00 (soit mensuel d'alferrage TTC)	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	---
3	Alferrage de tabaïtor communal relevant de la Commune Oulad Freiha au titre de l'année : 2025.	1.810,00 (soit mensuel d'alferrage TTC)	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	---
4	Travaux techniques	156.000,00	Commune Oulad Freiha	Appel d'offres ouvert	De mois août au décembre 2024	---

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Alferrage de tabaïtor communal relevant de la Commune Oulad Freiha au titre de l'année : 2026.	Commune Oulad Freiha

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Alferrage du souk hebdomadaire de la Commune de Oulad Freiha sauf tabaïtor communal au titre des années : 2027 et 2028.	Commune Oulad Freiha
2	Alferrage de tabaïtor communal relevant de la Commune Oulad Freiha au titre de l'année : 2027.	Commune Oulad Freiha

* F.M.E.C.U.C.A.E. réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises locales au Maroc ; compris les jeunes entreprises innovantes, les coopératives, les artisans et les coopératives et les auto-entrepreneurs.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL

AVIS DE RECTIFICATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 09/2024/BGC/PAZ

le Président du Groupement des communes Haut et Moyen Atlas d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plus concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 10/2024/BGC/PAZ, publié au journal libération n° 10263 du 11/07/2024 relatif à : TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE AU QUARTIERS SOUS-EQUIPES DE LA COMMUNE OUAOUIZERTHI RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL. A été rectifiée comme suit : le N° d'appel d'offre est 09/2024/BGC au lieu de 10/2024/BGC.
N° 4801/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion De la région Fes -
Meknes

Direction provinciale de
Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS SIMPLIFIÉS
N° 47/DTZ/INV/2024

Le jeudi 25 juillet 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°47/DTZ/INV/2024 du 25/07/2024 pour
CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TAHLA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent dix-huit mille huit cent dirhams (118800,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4813/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion De la région Fes -
Meknes

Direction provinciale de
Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS SIMPLIFIÉS
N° 48/DTZ/INV/2024

Le mardi 10 septembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°48/DTZ/INV/2024 du 10/09/2024 pour
ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TAHLA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt-dix mille dirhams (90000,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique : Les copies certifiées conformes aux originaux des certificats d'agrément dans les domaines D14, D15, D16.

Remarque : pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 4814/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale de
l'Éducation et de la Forma-
tion De la région Fes -
Meknes

Direction provinciale de
Taza.

AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 50/DTZ/INV/2024

Le mardi 10 septembre 2024 à 15 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue ALLAL EL FASSI TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 50/DTZ/INV/2024 du 10/09/2024 pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE AUX ETUDES ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE EL QODS A LA COMMUNE TAHLA A LA PROVINCE DE TAZA

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, HORS TAXE, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 800 000,00 DHS (CINQ MILLIONS HUIT CENT MILLE DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine - Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA.

- Soit les déposer par voie électronique.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la Consultation architecturale.

N° 4815/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°65/ENDH/S/2024

Le 08/08/2024 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les études techniques et suivi des travaux de construction de 18 unités préscolaires aux communes relevant du cercle Ben Ahmed Chamalia - Province de Settat.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1200,00 DHS (Mille Deux cent dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 75.600,00 DHS T.T.C. (Soixante-quinze Mille six cent Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément : D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;

D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages ;

D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages ;

D21 : Notice de sécurité contre incendie

N° 4816/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°66/INDH/S/2024

Le 08/08/2024 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les études techniques et suivi des travaux de construction de 20 unités préscolaires aux communes relevant du cercle Ben Ahmed Chamalia et cercle

Ben Ahmed Janoubia- Province de Settat.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1400,00 DHS (Mille Quatre cent dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 84.000,00 DHS T.T.C. (Quatre vingt quatre Mille Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des

marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément : D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;

D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages ;

D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages ;

D21 : Notice de sécurité contre incendie

N° 4817/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khemiss
Province de Beni Mellal
Secrétariat Général
DDM/SM

AVIS RECTIFICATIF

Concernant l'appel d'offres ouvert simplifié n° 15/BG/2024, publié au journal :

1. Libération N° 10262 du 10/07/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'estimation des coûts des prestations, concernant l'appel d'offres ouvert simplifié N°15/BG/2024 relatif à : ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR L'EQUIPEMENT DE L'EXTENSION DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL, publié au journal indiquée ci-dessus :

Est rectifiée comme suit :

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **996.944,40 dhs « NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE NEUF CENT QUARANTE QUATRE DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES ».**

Le reste sans changement.

N° 4818/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE
MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) informe le public que l'avis d'appel d'offres n°23/2024/DDA relatif aux prestations d'hébergement et de restauration pour le compte de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala est rectifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Deux Cent Soixante-quatre (285.264,00) Dirhams au lieu de :

- ✓ Minimum : Cent Quarante-deux Mille Six Cent Treize-deux

(142.632,00) Dirhams ;

- ✓ Maximum : Deux Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Deux Cent Soixante-quatre (285.264,00) Dirhams.

- La date d'ouverture des plis prévue initialement pour le 23/07/2024 est reportée au 24/07/2024 à 10 heures 30 minutes au siège de l'ORMVAD.

Le reste de l'avis est inchangé.

N° 4819/PA

STE ANKA LOGISTIC SARL AU
Constitution

Aux termes d'un acte SSP, en date du 23/05/2024, il a été établi la mise à jour des statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : STE ANKA LOGISTIC

Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL AU)
Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à Mme AMINA Etoun.

Siège social : Transfert du siège social de Lot 31 Al-hamad Sidi Moumen à 54 rue 1 cité des Cheminots Bloc 20 Hay Mohammadi Casablanca.

Objet : L'objet de la société : Transport de marchandises. Durée : 99 ans
Gérance : La société est gérée par Mme AMINA Etoun, pour une durée illimitée.

Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca RC 304427.

N° 4824/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

POLE PROJETS LGV – DIRECTION SUPPORT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T035/PLGV

Le 29 Août 2024 à 9 heures (Heure locale). Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation de la :

Ligne Tanger/Fès : Construction d'un pont-rail au PK 16+164 avec rectification de tracé de la voie ferrée.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article - INTRODUCTION DE MODIFICATIONS - du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 685 000,00 DH.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est de 112.333.680, 00 DH TTC.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie des certificats de qualification et de classification des entreprises (BT) validés, délivrés par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

- Secteur B (Travaux routiers et voirie urbaine) - Travaux de terrassements

routiers spéciaux (B2) - Classe minimale : 1 ;
Secteur D (Construction d'ouvrages d'art) - Ouvrages d'art exceptionnels en béton armé (D2) - Classe minimale : 1 ;
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4825/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PREFECTURE DE M'DIQ - FNIDAQ

COMMUNE DE MARTIL DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX SERVICE BUDGET ET MARCHES

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE N° :12/2024

Le 05/08/2024 à 12 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MLY EL HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert National concernant :

A.O.O. N° :12-2024 TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS DES VOIRIES

A LA COMMUNE DE MARTIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1.988.966,00) TTC UN MILLION NEUF CENT QUATRE VINT DIX HUIT MILLE NEUF CENT

SOIXANTE SIX Dirhams. - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (35.000,00) trente-cinq mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie

électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation.

N° 4826/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SAÏE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI MERRAJ

AVIS RECTIFICATIF

1. Il est porté à la connaissance du public que les avis des appels d'offres n° 28/DPSS/2024 et n° 29/DPSS/2024 publié au journal Libération du 10/07/2024 ont été rectifiés comme suit :

- la consultation architecturale ouverte

au lieu de

- la consultation architecturale ouverte simplifiée

2. Le reste sans changement.

N° 4820/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Saïe Kentra
Direction Provinciale de Sidi Kaocen

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉ
SEANCE PUBLIQUE

Le 26 Juillet 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dirhams TTC	Heure
40/DPSS/2024	Expertise géotechnique et structural de l'école AKID ALLAM à Sidi Kaocen province de Sidi Kaocen.	42 000,00 Dirhams TTC Quarante Deux Mille Dirhams TTC	10h00h

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 4821/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Marrakech - SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
AU RABAIS OU A MAJORATION
N°4/INV/2024

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 2-a) de l'article N°48 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'AO N°4/INV/2024, relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en cinq lots séparés :

- Lot N°1: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire MOHAMMED AL BAKKALE (Arrondissement MENARA) à Marrakech.
- Lot N°2: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire IBN ALOUANANE (C.T AIT IMOUR) à Marrakech.
- Lot N°3: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire HAFSA BENT OMAR CENTRE (C.T AIT IMOUR) à Marrakech.
- Lot N°4: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire l'école primaire AIT IMOUR CENTRE (C.T AIT IMOUR) à Marrakech.
- Lot N°5: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la Savéilia AL BARIA (C.T AIT IMOUR) à Marrakech.

Appel d'offres publié aux journaux suivants :

- > Libération le 28/06/2024, N°10245, page 16
- > Rissalat Al Oumma le 26/2024, N°12767, page 13

A été annulé

N° 4823/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
22/100/DPSE-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/07/2024 à 10h00 Travaux relatifs, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PRESTATION DE NETTOYAGE AU PORT DE SAFI VILLE ET DE PORT SOGIRA LAKHMA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 08 Mars 2024. Quant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60 000,00 SOIXANTE MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **4 167 360,00 TTC**
QUATRE MILLION CENT SOIXANTE SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS toutes taxes comprises.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 17, 21 et 31 du règlement. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique à partir du site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 19 du règlement de 08 Mars 2024. Quant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le présent avis est en deux exemplaires. Informations par courriel à l'adresse : **24/07/2024 à 10h00** **DEPARTMENT DU PORT DE SAFI VILLE**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

Pour les renseignements complémentaires, l'adresse e-mail: **DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE REGION**
06 47 24 46 02 34 - 02 24 46 29 02 - 06 24 46 02 34 Fax: 02 24 46 28 84

N° 4822/PA

TENDANCE ASSISTANCE
Sarl A.U. au capital de 100 000,00 Dh -
Siège social : 15, Bd Zerkitouni Etg 9 n° 92 Casablanca
ICE : 003539568000041
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

En date du 20 Juin 2024 et par un acte sous seing privé, M. CHAKIB LAALAJ a établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les principales caractéristiques sont les suivantes

- Dénomination : TENDANCE ASSISTANCE
- CAPITAL : 100 000,00 dh
- Siège social : 265, Bd Zerkitouni 9ème étage n° 92 Casablanca
- Gérance : LAALAJ Chakib

L'assemblée générale constitutive a désigné Monsieur BETRIQ Mustapha comme deuxième Gérant à l'effet d'agir séparément.

Les documents relatifs à cette constitution ont été déposés auprès du secrétariat de greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 09 juillet 2024 et la société a été immatriculée sous le numéro 633377. Pour extrait et mention la gérance

N° 4827/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 13/2024 /DRAO Oujda

Le 13/08/2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK ; à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres ouvert international à relatif à l'Achat du matériel agricole pour les besoins de l'Institut Technique Agricole de Guercif à la Commune de TADART PROVINCE DE GUERCIF entité de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda en lot unique.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés publics ; accessible à l'adresse : (www.marchés-publics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Deux Cent Dix Neuf Mille Quatre Cent Dix Neuf Dirhams (1 219 419,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille Dirhams (20 000,00 dhs) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

CATALOGUES / PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 12/08/2024 à 16h00mn) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4828/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Direction Régionale Rabat -Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ A MAJORATION N°25/2024
(En vue de la conclusion d'un marché reconductible)

Le 25/07/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale à la Région Rabat Salé Kénitra en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams vingt centimes TTC (845 296,20 Dhs TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille dirhams (15 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 8, 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

ment de consultation. **N° 4829/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°05BIS/2024/CB/DTC
Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 08/08/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la rp 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°05BIS /2024/CB/DTC du 08/08/2024 pour :Travaux d'extension du réseau d'éclairage public basse tension sur la voie latérale had Bouskoura.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 681 853,20DH (six cent quatre-vingt et un mille huit cent cinquante-trois dirhams et 20 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 13 600dh (treize mille six cent dirhams). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés Publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les fiches techniques et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 4830/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB PROVINCE AOUSSERD COMMUNE DE TICHLA
AVIS CONSULTATION ARCHITECTURALE
(Séances publiques)

N°01/CTT/24

Le Mardi 06 Aout 2024 à 11h de matin, il sera procédé, dans la salle des réunions sise au premier étage du siège de la commune de TICHLA A HAY EL MASJID DAKHLA, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de Construction D'une Fourrière au Centre de Jeloua, Commune Territoriale de Tichla -1ere Tranche-

Le dossier de consultation architecturale peut être retiré gratuitement du service des marchés de la commune de TICHLA, il peut aussi, être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.Marchéspublics.gov.ma

Le Budget prévisionnel hors taxe des travaux pour l'exécution du projet est fixé à : 810 000,00 dhs huit cent dix mille dirhams hors TVA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 100 ; 101&102 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés public

Les Architectes peuvent :
- soit les déposer par voie électronique sur portail des marchés publics www.Marchéspublics.gov.ma

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TICHLA.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. Elle est prévue une visite des lieux le Lundi 22 juillet 2024 A 08 :00 de matin

N° 4831/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 24/2024
(Séance publique)

Le Mardi 06 Août 2024 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 24/2024 du 06 Août 2024 pour les gros travaux de maintenance du réseau d'éclairage public du giratoire RR320 et RP2012 jusqu'au giratoire RP2012 et RP2001 sis à la commune Dar Bouazza - province Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 4 956 802,80 DHS TTC (QUATRE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE SIX MILLE HUIT CENT DEUX DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DHS (VINGT MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 4832/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 25/2024
(Séance publique)

Le Mardi 06 Août 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 25/2024 du 06 Août 2024 pour les travaux d'aménagement de deux places publiques : Tamaris et la RP3001 sises commune Dar Bouazza-Province de Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 2.997.061,85DHS TTC (DEUX MILLION NEUF CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE SOIXANTE ET UN DIRHAMS QUATRE VINGT CINQ TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DHS (VINGT MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 4833/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture

Tanger - Tétouan - Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 09/2024/DRCTTH du 06/08/2024
Séance Publique

Le Mardi 6 Août 2024 à 10h, Il sera procédé, au siège de la Direction régionale de la Culture (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert n° : 09/2024/DRCTTH, ayant pour objet : ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ETUDES ET RECHERCHES ANDALOUSES A CHEF-CHAOUEN-LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.
• L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Cinq Million Cent Mille Dirhams TTC (5 100 000,00 DH TTC).
• Le cautionnement provisoire est de Soixante Mille Dirhams (60 000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif des marchés publics n° 2-22-431.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchés-publics.gov.ma) conformément aux articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Conformément à l'article 26 du décret 2.22.431 relatif aux marchés publics, une visite des lieux sera organisée au profit des entreprises le Mercredi 31 Juillet 2024 à 11h30 au site du projet sis à la Place OUTA Al Hammam Médina de Chefchaouen.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4834/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° 15/2024
 Le 08 Août 2024 à onze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offre ouvert national n°15/2024 pour : **ETUDE DE FAISABILITÉ DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET ÉVACUATION DES DÉCHETS MÉNA-**

TERS ET ASSIMILÉS ET DE NETTOIEMENT À LA COMMUNE DE KHENIFRA
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Six Cent Dirhams (3.600,00 DHS).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés à la somme de : Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Deux Cents Dirhams 00 Cts (190.200,00 dirhams, 00cts) TTC.
 Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 des marchés publics.
 Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté n° 1692-23du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du ré-

glement de la consultation.
N° 4835/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
Avis d'Appel d'Offres
Ouvret National
N° 41/2024
 Le 08 Août 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUANNT sis à Rue Serrat M'Halta à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 41/2024

du 08 Août 2024 à 10h pour : Etude d'élargissement et du renforcement de la RP1704 du PK6+000 au PK32+000 Province de TAROUANNT.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 309.800,00 dhs (Trois Cent Soixante Dix Neuf Mille Huit Cent dirhams, 00 cts).
 * Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq

Mille Dirhams, 00 Cts).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 4836/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrichidj	Casa Oudj	Casa voyageurs	Alh Settat	Mohammed VI	Agdal Agdal	Agdal Ville	Sala	Sala Taborant	Essra	Sid elgha	Sid elgha	Sid elgha	Mérou	Mérou	Sid elgha	Alh Settat	Casa Oudj	Berrichidj	Settat	Benguerdj	Marrakech
101						5:40	5:40	5:58	6:31	6:37	6:47	6:51	7:00	7:25	7:46	7:59	8:30	8:47	8:58	9:08	9:30	9:47	9:55	10:04	10:13
102	4:14	5:31	5:38	6:00	7:21	7:30	7:36	7:45	8:31	8:37	8:41	8:52	9:01	9:26	9:47	9:59	10:30	10:47	10:58	11:18	11:40	11:57	12:05	12:14	12:23
103	5:14	6:31	7:38	7:59	8:21	8:30	8:36	8:45	9:31	9:37	9:41	9:52	10:01	10:26	10:47	10:59	11:30	11:47	11:58	12:18	12:40	12:57	13:05	13:14	13:23
104	5:34	6:51	7:58	8:19	8:41	8:50	8:56	9:05	9:51	9:57	10:01	10:12	10:21	10:46	11:07	11:19	11:50	12:07	12:18	12:38	13:00	13:17	13:25	13:34	13:43
105	5:54	7:11	8:18	8:39	9:01	9:10	9:16	9:25	10:11	10:17	10:21	10:32	10:41	11:06	11:27	11:39	12:10	12:27	12:38	12:58	13:20	13:37	13:45	13:54	14:03
106	6:14	7:31	8:38	9:00	9:22	9:30	9:36	9:45	10:31	10:37	10:41	10:52	11:01	11:26	11:47	11:59	12:30	12:47	12:58	13:18	13:40	13:57	14:05	14:14	14:23
107	6:34	7:51	8:58	9:20	9:42	9:50	9:56	10:05	10:51	10:57	11:01	11:12	11:21	11:46	12:07	12:19	12:50	13:07	13:18	13:38	14:00	14:17	14:25	14:34	14:43
108	6:54	8:11	9:18	9:40	10:02	10:10	10:16	10:25	11:11	11:17	11:21	11:32	11:41	12:06	12:27	12:39	13:10	13:27	13:38	13:58	14:20	14:37	14:45	14:54	15:03
109	7:14	8:31	9:38	10:00	10:22	10:30	10:36	10:45	11:31	11:37	11:41	11:52	12:01	12:26	12:47	12:59	13:30	13:47	13:58	14:18	14:40	14:57	15:05	15:14	15:23
110	7:34	8:51	9:58	10:20	10:42	10:50	10:56	11:05	11:51	11:57	12:01	12:12	12:21	12:46	13:07	13:19	13:50	14:07	14:18	14:38	15:00	15:17	15:25	15:34	15:43
111	7:54	9:11	10:18	10:40	11:02	11:10	11:16	11:25	12:11	12:17	12:21	12:32	12:41	13:06	13:27	13:39	14:10	14:27	14:38	14:58	15:20	15:37	15:45	15:54	16:03
112	8:14	9:31	10:38	11:00	11:22	11:30	11:36	11:45	12:31	12:37	12:41	12:52	13:01	13:26	13:47	13:59	14:30	14:47	14:58	15:18	15:40	15:57	16:05	16:14	16:23
113	8:34	9:51	10:58	11:20	11:42	11:50	11:56	12:05	12:51	12:57	13:01	13:12	13:21	13:46	14:07	14:19	14:50	15:07	15:18	15:38	16:00	16:17	16:25	16:34	16:43
114	8:54	10:11	11:18	11:40	12:02	12:10	12:16	12:25	13:11	13:17	13:21	13:32	13:41	14:06	14:27	14:39	15:10	15:27	15:38	15:58	16:20	16:37	16:45	16:54	17:03
115	9:14	10:31	11:38	12:00	12:22	12:30	12:36	12:45	13:31	13:37	13:41	13:52	14:01	14:26	14:47	14:59	15:30	15:47	15:58	16:18	16:40	16:57	17:05	17:14	17:23
116	9:34	10:51	11:58	12:20	12:42	12:50	12:56	13:05	13:51	13:57	14:01	14:12	14:21	14:46	15:07	15:19	15:50	16:07	16:18	16:38	17:00	17:17	17:25	17:34	17:43
117	9:54	11:11	12:18	12:40	13:02	13:10	13:16	13:25	14:11	14:17	14:21	14:32	14:41	15:06	15:27	15:39	16:10	16:27	16:38	16:58	17:20	17:37	17:45	17:54	18:03
118	10:14	11:31	12:38	13:00	13:22	13:30	13:36	13:45	14:31	14:37	14:41	14:52	15:01	15:26	15:47	15:59	16:30	16:47	16:58	17:18	17:40	17:57	18:05	18:14	18:23
119	10:34	11:51	12:58	13:20	13:42	13:50	13:56	14:05	14:51	14:57	15:01	15:12	15:21	15:46	16:07	16:19	16:50	17:07	17:18	17:38	18:00	18:17	18:25	18:34	18:43
120	10:54	12:11	13:18	13:40	14:02	14:10	14:16	14:25	15:11	15:17	15:21	15:32	15:41	16:06	16:27	16:39	17:10	17:27	17:38	17:58	18:20	18:37	18:45	18:54	19:03
121	11:14	12:31	13:38	14:00	14:22	14:30	14:36	14:45	15:31	15:37	15:41	15:52	16:01	16:26	16:47	16:59	17:30	17:47	17:58	18:18	18:40	18:57	19:05	19:14	19:23
122	11:34	12:51	13:58	14:20	14:42	14:50	14:56	15:05	15:51	15:57	16:01	16:12	16:21	16:46	17:07	17:19	17:50	18:07	18:18	18:38	19:00	19:17	19:25	19:34	19:43
123	11:54	13:11	14:18	14:40	15:02	15:10	15:16	15:25	16:11	16:17	16:21	16:32	16:41	17:06	17:27	17:39	18:10	18:27	18:38	18:58	19:20	19:37	19:45	19:54	20:03
124	12:14	13:31	14:38	15:00	15:22	15:30	15:36	15:45	16:31	16:37	16:41	16:52	17:01	17:26	17:47	17:59	18:30	18:47	18:58	19:18	19:40	19:57	20:05	20:14	20:23
125	12:34	13:51	14:58	15:20	15:42	15:50	15:56	16:05	16:51	16:57	17:01	17:12	17:21	17:46	18:07	18:19	18:50	19:07	19:18	19:38	20:00	20:17	20:25	20:34	20:43
126	12:54	14:11	15:18	15:40	16:02	16:10	16:16	16:25	17:11	17:17	17:21	17:32	17:41	18:06	18:27	18:39	19:10	19:27	19:38	19:58	20:20	20:37	20:45	20:54	21:03
127	13:14	14:31	15:38	16:00	16:22	16:30	16:36	16:45	17:31	17:37	17:41	17:52	18:01	18:26	18:47	18:59	19:30	19:47	19:58	20:18	20:40	20:57	21:05	21:14	21:23
128	13:34	14:51	15:58	16:20	16:42	16:50	16:56	17:05	17:51	17:57	18:01	18:12	18:21	18:46	19:07	19:19	19:50	20:07	20:18	20:38	21:00	21:17	21:25	21:34	21:43
129	13:54	15:11	16:18	16:40	17:02	17:10	17:16	17:25	18:11	18:17	18:21	18:32	18:41	19:06	19:27	19:39	20:10	20:27	20:38	20:58	21:20	21:37	21:45	21:54	22:03
130	14:14	15:31	16:38	17:00	17:22	17:30	17:36	17:45	18:31	18:37	18:41	18:52	19:01	19:26	19:47	19:59	20:30	20:47	20:58	21:18	21:40	21:57	22:05	22:14	22:23
131	14:34	15:51	16:58	17:20	17:42	17:50	17:56	18:05	18:51	18:57	19:01	19:12	19:21	19:46	20:07	20:19	20:50	21:07	21:18	21:38	22:00	22:17	22:25	22:34	22:43
132	14:54	16:11	17:18	17:40	18:02	18:10	18:16	18:25	19:11	19:17	19:21	19:32	19:41	20:06	20:27	20:39	21:10	21:27	21:38	21:58	22:20	22:37	22:45	22:54	23:03
133	15:14	16:31	17:38	18:00	18:22	18:30	18:36	18:45	19:31	19:37	19:41	19:52	20:01	20:26	20:47	20:59	21:30	21:47	21:58	22:18	22:40	22:57	23:05	23:14	23:23
134	15:34	16:51	17:58	18:20	18:42	18:50	18:56	19:05	19:51	19:57	20:01	20:12	20:21	20:46	21:07	21:19	21:50	22:07	22:18	22:38	23:00	23:17	23:25	23:34	23:43
135	15:54	17:11	18:18	18:40	19:02	19:10	19:16	19:25	20:11	20:17	20:21	20:32	20:41	21:06	21:27	21:39	22:10	22:27	22:38	22:58	23:20	23:37	23:45	23:54	24:03
136	16:14	17:31	18:38	19:00	19:22	19:30	19:36	19:45	20:31	20:37	20:41	20:52	21:01	21:26	21:47	21:59	22:30	22:47	22:58	23:18	23:40	23:57	24:05	24:14	24:23
137	16:34	17:51	18:58	19:20	19:42	19:50	19:56	20:05	20:51	20:57	21:01	21:12	21:21												

Sport

Tirage au sort des tours préliminaires des Coupes africaines

Des adversaires dans les cordes des clubs marocains



Le Raja de Casablanca affrontera l'Association sportive de la Garde nationale nigérienne au 1er tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique (saison 2024-2025), à l'issue du tirage au sort tenu, jeudi au siège de la Confédération africaine de football au Caire.

En cas de qualification au 2ème tour préliminaire, le Raja sera opposé au vainqueur de la rencontre entre Victoria United (Cameroun) et

FC Samartex (Ghana).

Quant au club de l'AS FAR, second représentant du football national en Ligue des champions, il sera opposé à l'équipe nigérienne de Remo Stars FC au 1er tour préliminaire.

En cas de qualification au 2ème tour préliminaire, l'AS FAR affrontera le vainqueur de la rencontre opposant le club soudanais d'Al Merreikh au champion de Libye.

Les matchs aller du 1er tour préliminaire

de la Ligue des champions d'Afrique sont prévus entre le 16 et le 18 août, tandis que les matchs retour auront lieu entre le 23 et le 25 du même mois.

Les matchs du 2ème tour préliminaire auront lieu entre le 13 et le 15 septembre (aller) et entre le 20 et le 22 du même mois (retour).

Par ailleurs, la RS Berkane donnera la réplique au vainqueur du match entre les Nigériens d'El-Kanemi Warriors et le club béninois du Dadjé FC au 2ème tour préliminaire de la Coupe de la CAF (saison 2024-2025).

Le club berkani, vice-champion de la Coupe de la CAF, est exempt du premier tour préliminaire.

Pour le compte de la même Coupe, l'Union Touarga sera opposée au premier tour préliminaire au club ivoirien de Racing Club.

L'Union Touarga jouera le match aller à domicile entre le 16 et le 18 août, et se déplacera à Abidjan pour le match retour qui aura lieu entre le 23 et le 25 du même mois.

En cas de qualification au 2ème tour préliminaire, l'Union Touarga sera confrontée au vainqueur du match opposant East and Lions (Sierra Leone) au club sénégalais de l'ASC Jaraaf.

Les matchs aller du 2ème tour préliminaire sont prévus entre le 13 et le 15 septembre, tandis que les matchs retour auront lieu entre le 20 et le 22 du même mois.

Mokwena, nouvel entraîneur du WAC

Le Wydad de Casablanca a annoncé, jeudi, s'être engagé avec le Sud-Africain Rulani Mokwena comme entraîneur de l'équipe.

Mokwena, qui succède à Aziz Ben Asker, occupait lors de deux dernières années le poste d'entraîneur du club sud-africain de Mamelodi Sundowns.

Avec Mamelodi Sundowns, il a remporté deux titres de championnat ainsi qu'une coupe d'Afrique du Sud.

Il a également décroché la 1ère édition de l'African Football League avec l'équipe sud-africaine, aux dépens du Wydad de Casablanca.



Divers

Boxe

L'équipe nationale féminine de boxe effectue, jusqu'au 20 juillet courant au centre de Vittel en France, un stage de préparation aux Jeux olympiques Paris-2024.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de boxe, l'équipe nationale féminine, comprend la championne du monde Khadija El Mardi (75 kg), Widad Bertal (54 kg) et Yasmine Mouattaki (50 kg).

Les membres de l'équipe nationale féminine de boxe effectuent leur stage de préparation aux côtés de boxeurs et de boxeuses de Turquie, Pologne, Dominique, Equateur, Thaïlande, Tunisie, Vietnam, de Serbie, Colombie, Porto Rico, d'Algérie, Norvège, de Hongrie et de Chine.

Les boxeuses marocaines sont accompagnées d'un staff technique composé des entraîneurs Abdelhak Achik et Youssef Sourour, sous la houlette du directeur technique des équipes nationales Othmane Fadili.

Beach-soccer

L'équipe nationale de beach-soccer s'est imposée face à son homologue ivoirienne à l'issue de la séance des tirs au but (7-6), jeudi dans le cadre du second match amical entre les deux sélections, disputé au Complexe Mohammed VI de football.

À l'issue du temps réglementaire, les deux formations n'ont pu se départager (4-4) suite à des réalisations, côté marocain, de Anouar El Abassi, Driss Ghannam, Reda Zahraoui et Adnane Oubahri.

Il s'agissait du deuxième match amical entre les deux sélections après celui de mercredi remporté par le Cinq national (6-1).

La 19^{ème} édition de la Coupe du Trône de golf à Rabat

La 19^{ème} édition de la Coupe du Trône de golf (saison 2024) sera organisée du 22 au 27 juillet au Royal Golf Dar Es Salam de Rabat avec la participation de 18 clubs.

Pour cette édition spéciale, les juniors et les seniors participeront à cette compétition, qui connaîtra la participation de 300 joueurs, apportant une dimension plus inclusive et intergénérationnelle, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG).

La Coupe du Trône "Seniors" se jouera sur le Parcours Bleu, avec des équipes de dix joueurs et un capitaine, précise la même source, ajoutant que la compétition principale, la Coupe du Trône "Classic", se tiendra sur le Parcours Rouge et rassemblera l'élite du

golf marocain, avec des équipes de dix joueurs et leur capitaine.

Ce tournoi attire des joueurs et joueuses classés au World Amateur Golf Ranking (WAGR), incluant les champions d'Afrique de 2022 et les champions et championnes arabes.

En 2023, la FRMG et l'Association du Trophée Hassan II ont introduit pour la première fois une compétition dédiée aux jeunes talents : les "Juniors à la Coupe du Trône".

La 2ème édition de la Coupe du Trône "Juniors" se jouera sur le Parcours Vert, avec des équipes de six joueurs âgés de 9 à 14 ans et un capitaine.

Le titre de la précédente édition est revenu au club du Royal Golf Anfa Mohammedia.

Coup d'envoi lundi de la caravane nationale de sport de masse

La Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT) organise, du 15 juillet au 5 août prochain, une caravane nationale de sport de masse, qui sillonnera les différentes régions du Royaume, à l'occasion de la célébration du 25ème anniversaire de l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres.

Organisé sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports en coordination avec les walis des régions et les gouverneurs des préfectures et des provinces où fera escale la caravane, cet événement prévoit notamment des activités sportives, éducatives et de loisirs, ainsi que des ateliers dans différentes disciplines sportives individuelles et collectives, indique un communiqué de la FRMSPT.

Le programme de cette caravane, organisée sous le thème "Le sport de masse, une condition essentielle pour l'édification d'une société saine", comprendra également des jeux tradi-

tionnels que la fédération veille à préserver et à valoriser, étant donné qu'il s'agit d'un riche héritage culturel immatériel, outre des compétitions de course et de marche.

Selon la FRMSPT, cette caravane sera marquée par l'organisation d'activités dans des établissements pénitentiaires en vertu de la convention de partenariat conclue entre la FRMSPT et la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, pour permettre aux pensionnaires de ces établissements de pratiquer des activités sportives et physiques et faciliter ensuite leur réintégration dans la société.

La caravane prendra le départ le 15 juillet de la ville de Dakhla en passant par Boujdour, Guelmim, Fem Lahcen, Marrakech, commune de Rfala à la province d'Azilal, arrondissement de Moulay Rachid à Casablanca, Errachidia, Berkane, Meknès et Ksar Sghir, avant l'arrivée à Rabat le 5 août.



Angleterre – Espagne

Les clés de la finale



Qui contrôlera le ballon? Qui aura la maîtrise des airs? Comment contenir les deux flèches espagnoles Lamine Yamal et Nico Williams? La finale de l'Euro-2024 entre l'Angleterre et l'Espagne, dimanche à Berlin, promet une âpre bataille dans différents secteurs du jeu.

Adeptes de la possession à outrance, la Roja exerce un gros pressing à la perte de balle dont les Anglais devront savoir s'extraire. La structure à trois défenseurs (Kyle Walker-John Stones-Marc Guéhi) sera peut-être l'arme fatale pour contrecarrer les plans des hommes de Luis de la

Fuente en facilitant les relances pour aller trouver plus directement les ailes.

Car le sélectionneur espagnol ne compte absolument pas déroger à ses habitudes et espère voir son équipe "imposer son style" contre un adversaire qu'il qualifie volontiers de "physique, avec des joueurs qui aiment les espaces", comme elle a su si bien le faire pour écarter les Bleus et briser leur muraille défensive en demi-finale (2-1).

"Nous devons d'abord leur retirer le ballon. Mais ce ne sera pas aussi simple de l'avoir et de les faire courir. Ils pressent très bien, donc il va

faillir être exceptionnel avec le ballon et il va falloir être exceptionnel sans", a expliqué le sélectionneur anglais Gareth Southgate.

Le danger pour les deux finalistes pourrait venir des ballons aériens. Ni l'Espagne ni l'Angleterre n'ont affiché une très grande sûreté dans ce domaine en demi-finales. Aymeric Laporte a été très lâche au marquage de Randal Kolo Muani sur l'ouverture du score de la France et il va avoir un sacré client à museler avec Harry Kane. Le capitaine anglais pourrait se régaler si la défense espagnole ne redouble pas de vigilance.

"Harry Kane est l'un des meilleurs attaquants du monde. L'équipe anglaise a des joueurs décisifs en attaque et ils peuvent faire beaucoup de dégâts. Il faudra bien les surveiller", a d'ores et déjà prévenu le défenseur Dani Vivian.

L'arrière-garde des Three Lions n'est pas en reste puisqu'elle aussi a été souvent prise de court sur les centres et les coups de pied arrêtés face aux Pays-Bas (2-1), à l'image de la barre transversale trouvée par le défenseur batave Denzel Dumfries.

La capacité de l'Angleterre à stopper les percées sur les ailes des deux prodiges Lamine Yamal (17 ans samedi) et Nico Williams (21 ans) pourrait déterminer l'issue de la partie. Pour libérer des espaces pour ses deux dribbleurs, la Roja devra pousser Bukayo Saka et Jude Bellingham à défendre pour chercher des situations de centre un sur les côtés.

Si Williams a été moins en vue en demi-finale, Yamal a crevé l'écran en inscrivant un but de toute beauté contre les Français, devenant le plus jeune marqueur de l'histoire de l'Euro à 16 ans et 362 jours. Il a ainsi prouvé qu'il savait gérer la pression d'un grand événement. De quoi rassurer De la Fuente avant la finale.

"Nous avons vu un génie. Il peut être meilleur chaque jour et continuer à grandir, avec cette attitude, cette maturité et le professionnalisme dont il fait preuve. Ce dont je me réjouis, c'est qu'il joue avec nous, qu'il est espagnol et que nous pouvons en profiter encore de nombreuses années", a déclaré le sélectionneur ibérique après la demi-finale.

Le gamin est lui déjà tourné vers le grand rendez-vous de dimanche à Berlin où il battra un nouveau record de précocité en devenant le plus jeune joueur à disputer une finale d'Euro devant le Portugais Renato Sanches (18 ans et 328 jours).

Lamine Yamal, l'étoile de la Roja qui illumine le quartier populaire de Rocafonda

Chaque fois qu'il marque un but, Lamine Yamal forme le chiffre 304 avec ses doigts, en hommage au code postal de Rocafonda, le quartier où il a grandi en Catalogne. Un quartier difficile, stigmatisé, et dont il est devenu l'éblouissante icône.

Trois doigts tendus sur une main, un zéro formé entre le pouce et l'index, et quatre autres doigts allongés sur l'autre main: le geste du N.19 de la Roja, l'équipe nationale d'Espagne, est désormais célèbre -- et il revêt une signification toute particulière pour les habitants de Rocafonda, un quartier de Mataró, une ville d'environ 130.000 habitants, située en bord de la mer à une trentaine de kilomètres au nord de Barcelone.

L'émotion n'est toujours pas retombée dans le bar El Cordobés, au milieu des barres d'immeubles de Rocafonda, depuis que l'aîné du club de Barcelone, qui fête ses 17 ans samedi, a marqué un but sublime contre la France, aidant l'Espagne à se qualifier pour la finale de l'Euro.

Et la fierté est grande d'avoir vu celui qui, enfant, venait souvent avec son père, toujours un ballon dans les pieds, devenir le plus jeune footballeur à marquer dans un Euro: "On savait qu'il allait à tous les coups jouer en équipe première" du Barça, affirme Juan Carlos Serano, le patron du bar, "mais on ne s'attendait pas à ce que ça aille aussi loin".

Sur le mur en face de lui, soigneusement encadré, le maillot signé de Lamine que son père a tenu à offrir au bar en remerciement du soutien reçu pendant des années, quand il pas-

sait avant d'emmener son fils à l'entraînement.

Après la séparation de ses parents, Lamine Yamal n'a jamais oublié Rocafonda, où il rend régulièrement visite à sa grand-mère, arrivée du Maroc il y a plusieurs dizaines d'années, et qui vit toujours dans le quartier, tout comme sa famille paternelle.

Son père, Mounir Nasraoui, est désormais une des figures de Rocafonda et ce jour-là, tous veulent le féliciter et évoquer avec lui, tout juste rentré d'Allemagne, le but merveilleux de son fils.

Le père, "fier et heureux", était dans le stade à ce moment-là, et "comme n'importe quel fan, ce but m'a rendu fou", explique-t-il à des journalistes de l'AFP.

Dans quelques jours, il repartira en Allemagne, avec l'espoir de pouvoir serrer son fils dans ses bras pour deux bonnes raisons: pour lui souhaiter un bon anniversaire samedi, et pour célébrer la victoire de l'équipe espagnole dimanche.

A quelques rues de là, le soleil tape fort sur un terrain de foot en ciment mais ne dissuade pas les enfants de jouer. C'est là que Lamine Yamal passait des heures à frapper le ballon et dribbler, sur ce même terrain municipal.

"Les gens sont très émus avec Lamine Yamal parce qu'il n'est jamais arrivé un truc pareil ici", souligne Mamadou Sow, 32 ans, qui travaille dans la restauration. Pour lui, l'exemple du prodige peut redonner espoir aux jeunes du quartier.

"Enfin mon quartier est à la télévision!", sourit-il.



"Le fait d'avoir quelqu'un qui vient d'un quartier modeste, qu'on a vu accomplir son rêve de devenir une star du foot, c'est une manière de dire aux gamins d'ici qu'ils doivent continuer à se battre", abonde Rocío Escandell, présidente de l'Association des habitants de Rocafonda.

"On a toujours eu mauvaise réputation, avec de la délinquance. Qu'une personne aussi importante braque les projecteurs sur ce quartier pour une autre raison, pour nous c'est super positif", poursuit-elle.

Alors que chacun s'organise pour voir la finale de dimanche, d'aucuns se prennent à

rêver que l'effet Lamine perdure et que le quartier ne tombe pas dans l'oubli.

Malgré son jeune âge, un graffiti orne depuis plusieurs années l'entrée de l'ancienne boulangerie, juste en face des terrains de foot, autrefois tenue par son oncle. On y voit un Lamine avec le maillot du Barça, faisant son fameux 304.

Le nouveau propriétaire des lieux, Jauid Darraz, est en pleins travaux pour en faire un bar: "On change tout le reste, mais pas cette image, ça, ça n'est pas possible, parce que Lamine Yamal est du quartier, on a notre star ici".

Juin 2024 encore plus chaud qu'en 2023

Plus d'un an de records mondiaux

Sous l'effet des rejets de gaz à effet de serre de l'humanité, les records de températures mondiales continuent de tomber depuis plus d'un an: juin 2024 est devenu le mois de juin le plus chaud jamais mesuré, effaçant le record déjà battu en 2023. Avec son cortège de canicules au Mexique, en Chine ou en Arabie saoudite, juin 2024 est le 13e mois consécutif à établir un record de température moyenne plus élevée que les mois équivalents, a annoncé lundi l'observatoire européen Copernicus.

Avec cette série, alimentée par une surchauffe inédite des océans qui ont absorbé 90% de l'excès de chaleur provoqué par l'activité humaine, "la température moyenne mondiale sur les 12 derniers mois (juillet 2023 - juin 2024) est la plus élevée jamais enregistrée", selon Copernicus.

Sur cette période, la température moyenne de la planète a été 1,64°C au-dessus de la moyenne préindustrielle 1850-1900", quand la déforestation et la combustion du charbon, du gaz ou du pétrole n'avaient pas encore réchauffé le climat de la Terre.

Juin 2024 est en outre "le 12e mois consécutif qui dépasse de 1,5°C les

moyennes de l'ère préindustrielle", souligne Carlo Buontempo, directeur du service du changement climatique de Copernicus (C3S), dans un communiqué.

Ce seuil de 1,5°C est l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, signé par la quasi-totalité des pays. Une telle anomalie devrait toutefois être observée en moyenne sur plusieurs décennies pour considérer que le climat s'est stabilisé à +1,5°C.

Si le climat actuel est déjà réchauffé d'environ 1,2°C par rapport à 1850-1900, le Giec, groupe d'experts climatiques mandatés par l'ONU, prévoit que le seuil de 1,5°C a une chance sur deux d'être atteint en moyenne dès les années 2030-2035, au rythme actuel des émissions dont le pic est attendu d'ici 2025.

En juin, pendant que le thermomètre était proche ou inférieur aux normales de saison (période 1991-2020) en France et en Europe de l'Ouest, une majorité de l'humanité a subi des températures supérieures, voire exceptionnelles.

En Arabie saoudite, plus de 1.300 personnes sont mortes lors du pèlerinage de La Mecque, où le thermomètre a atteint jusqu'à 51,8°C dans la Grande Mos-



quée de la ville sainte de l'islam.

En Grèce, l'Acropole a dû être fermée mi-juin, sous plus de 44°C. Le nord de la Chine, dont Pékin, a été écrasé sous plus de 40°C, tandis que le sud du pays subissait des inondations.

Le Kenya, l'Afghanistan et la France ont aussi connu des inondations catastrophiques, autre phénomène accentué dans le monde par le réchauffement climatique, qui augmente l'humidité maximum dans l'air et donc l'intensité potentielle des pluies.

Aux Etats-Unis et au Mexique, la vague de chaleur mortelle fin mai et début juin a été rendue 35 fois plus probable par le changement climatique, a estimé le réseau scientifique de référence World Weather Attribution (WWA).

Sur le front des incendies, juin a conduit en Amazonie, où sévit une sécheresse historique, le pire premier semestre depuis 20 ans et la "situation d'urgence" a été déclarée dans le Mato Grosso do Sul, au Brésil.

Autre conséquence des canicules, les

populations des Balkans, du Pakistan ou d'Égypte ont souffert d'importantes coupures d'électricité, synonymes d'arrêt des indispensables ventilateurs, climatiseurs ou réfrigérateurs.

Avec l'arrivée prévue d'ici la fin de l'année du phénomène climatique cyclique La Niña, synonyme de températures mondiales plus fraîches, "on peut s'attendre à ce que la température mondiale diminue ces prochains mois", a déclaré à l'AFP Julien Nicolas, scientifique du C3S.

La température mondiale de la fin 2024 dépendra en grande partie de l'évolution de la chaleur des océans, qui recouvrent 70% de la planète et dont la température de l'eau en surface se maintient très nettement au-dessus de toutes les annales depuis plus d'un an.

La chaleur hors norme à la surface de l'Atlantique nord a ainsi renforcé la puissance de Beryl, un ouragan exceptionnel qui a dévasté les Antilles début juillet.

"Si ces températures record persistent, en dépit d'un développement de La Niña, 2024 pourrait être plus chaude que 2023", l'année la plus chaude jamais mesurée, "mais il est trop tôt pour le dire," selon Julien Nicolas.

Recettes

Gratins de poisson



Ingrédients :

400 g de coquilles st jacques surgelées sans corail
1 kg de moules fraîches
300 g de lotte
1 homard surgelé (600g)
200 g de crevettes grises
2 échalotes
100 g de crème fraîche
200 g gruyère râpé
Bisque de homard surgelé (2 paquets ou en boîte)

Préparation :

1. Décongeler les coquilles St Jacques, le homard et la bisque, les maintenir au frais

2. Couper le homard en morceaux. Récolter le jus des coquilles et du homard.

3. Cuire les moules, récolter aussi le jus.

4. Réserver tous les jus et et faire pocher la lotte.

5. Avant le repas, environ 45mn, faire blanchir les échalotes dans le beurre, ajouter tous les ingrédients en remuant doucement.

6. Ajouter la bisque de homard, le jus et la crème fraîche.

7. Mettre le tout dans un plat à gratin, saupoudrer de gruyère et faire gratiner.!

Alzheimer: Une étude confirme l'intérêt de la caféine comme piste de traitement

La caféine, un futur traitement pour la maladie d'Alzheimer ? Une nouvelle étude suggère que ses effets pourraient être bénéfiques pour ralentir sa progression sur les patients atteints à un stade précoce.

Différentes études épidémiologiques ont déjà souligné qu'une consommation régulière et modérée de caféine semblait ralentir le déclin cognitif lié au vieillissement et le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

La maladie d'Alzheimer est caractérisée par des troubles de la mémoire, des fonctions exécutives et de l'orientation dans le temps et dans l'espace.

Dans une nouvelle étude, publiée vendredi dans la revue "Brain", des chercheurs et des chercheuses réunis au sein du centre français de recherche Lille Neurosciences et cognition, ont analysé des mécanismes qui sous-tendent le développement de la maladie d'Alzheimer.

Ils ont mis en évidence que l'augmentation pathologique de récepteurs cibles de la caféine dans les neurones pendant le développement de la maladie favorisait la perte des synapses, et de fait, le développement précoce des troubles de la mémoire dans un modèle animal de la maladie.

En 2016, la même équipe de recherche avait décrit un des mécanismes par lequel la caféine pouvait bloquer

chez l'animal ces mêmes récepteurs, dont l'expression se trouve anormalement augmentée dans le cerveau des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

"On peut ainsi imaginer qu'en bloquant ces récepteurs, dont l'activité est augmentée chez le patient atteint d'Alzheimer, la caféine puisse prévenir le développement des troubles de la mémoire voire d'autres symptômes cognitifs et comportementaux", a indiqué David Blum, directeur de recherche à l'Inserm (Institut français de la santé et de la recherche médicale), l'un des auteurs de l'étude.

Un essai clinique de phase 3, porté par le Centre hospitalier universitaire de Lille, incluant 248 patients est actuellement en cours. La moitié des patients recevront 400 mg de caféine, l'autre moitié un placebo.

Son objectif est d'évaluer l'effet de la caféine sur les fonctions cognitives de patients atteints de formes précoces à modérées de la maladie d'Alzheimer.

"Si l'essai est positif, cela nous incitera à lancer un essai de plus grande ampleur. Potentiellement, cela pourrait signifier que la caféine peut être utilisée comme médicament pour le traitement de cette maladie", a-t-il précisé à l'AFP.

